MICHEL DÉON ET L'ACTION FRANÇAISE : ENTRETIEN EXCLUSIF P 16

L'ACTION FRANÇAISE 2000

4 € I N° 2811 I 65e année I Du 17 février au 2 mars 2011 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

Discours d'un roi... et d'un président

Page 3

L'ESSENTIEL

✓ ÉCONOMIE

Face aux matières premières, le volontarisme à l'épreuve . . . . . p. 2

✓ POLITIQUE

Réforme territoriale : Une fausse décentralisation . . . . p. 4

✓ SOCIÉTÉ

Bioéthique : la vie entre les mains des élus . . . . . p. 5

Le torchon brûle entre les magistrats et l'Élysée . . . . . p. 6

✓ MONDE

En Suisse, le citoyen-soldat ne désarme pas . . . . . .p. 7

Contagion révolutionnaire dans les pays arabes . . . . . p. 8

La transition en Égypte au risque de l'islamisme . . . . . p. 9

✓ ARTS & LETTRES

Une histoire du Christ . . . . . p. 10

Les artistes et le pouvoir . . . . . p. 11

✓ HISTOIRE

En 508, la France prenait forme avec Clovis . . . . . p. 12

Le procès de Robert Brasillach, symbole d'une justice de connivence . . . . . p. 12

✓ IDÉES

Raison française et transcendance . . . . . p. 13

Islamisme et anomie . . . . . p. 14

✓ POUR UN JEUNE FRANÇAIS

Un roi sans voix au cinéma . . . p. 16

M 01093 - 2811 - F: 4,00 €

Bainville nous manque

UN MOT sur Fillon ? Un trait d'esprit sur Alliot-Marie ? Un calembour sur Jean-Louis Bianco ? Une saillie sur Sarkozy ? À peine trouvons-nous le courage de prononcer ces noms, tirés de l'habitude bien plus que du talent. À leur évocation, aucune reconnaissance nationale ne nous étreint. Devant tant de gabegie, que dire de profond, de sérieux, de fin ?

Les bras nous en tombent. Pantins désabusés, sortez de chez vous et, une fois encore, allez prendre l'air, l'esprit vagabond. On trouve dans le Paris de Delanoë, deux ou trois choses insolites qui frappent et remplissent de joie le piéton d'Action française. Il y a le buste de Bernanos, face au jardin de l'Observatoire. Il y a également une petite place trapézoïdale, un placette, une *piazzetta*, qui porte le beau nom de Jacques Bainville. Le 9 février 1936, il y a soixante-quinze ans, mourait ce brillant historien tardivement élu à l'Académie française. Et il y, avait le 9 février dernier, une vingtaine de personnes d'AF pour s'en souvenir sur la place qu'on lui a décernée, au bord du boulevard Saint-Germain, derrière l'Assemblée nationale, en surgissant du métro Solférino.

François Leger, dans *Une jeunesse réactionnaire*, note : « *Ses funérailles sont une date de ma vie., funérailles nationales que l'État ignore, funérailles religieuses que l'église a refusées.* » Le mouvement maurrassien était en effet encore sous le poids de la condamnation vaticane. Quant à l'État républicain, il se servit des "violences" que subit Blum en croisant le cortège funèbre pour interdire les ligues. Reste que Bainville était le contraire de cet enterrement agité. D'ailleurs, qu'avait-il de commun avec ces deux méridionaux sanguins qu'étaient Maurras et Daudet ? L'amour de la France bien sûr, de son histoire comme de ses projets. Chacun sait le visionnaire qu'il avait été en 1920 après le traité de Versailles. Avec d'autres arguments que l'économiste britannique Keynes, il montra où nous menait l'imprévoyance des vainqueurs. En 2011, après les événements d'Afrique du Nord, devant notre prépondérance internationale à bout de souffle, devant notre diplomatie aveugle et sans références, nos pesons ce que valent l'analyse et les réflexions de Jacques Bainville. Un vertige nous prend devant les certitudes du Quai d'Orsay, car il n'y a plus de Cassandre pour nous alerter. ❑

Marc Savina

« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »

❑ MATIÈRES PREMIÈRES

Le volontarisme à l'épreuve

Dénonçant la volatilité des prix, le président de la République prétend renforcer la "gouvernance mondiale". Démagogie et réalisme rendront cet effet d'annonce difficile à transformer.

Ce jeudi 17 janvier, à 18 heures, le président de la République devait prendre la parole devant les ministres des Finances du G20 réunis au palais de l'Élysée. Soucieux, apparemment, de donner une nouvelle impulsion à la "gouvernance mondiale", Nicolas Sarkozy aura sans doute réaffirmé sa volonté de s'attaquer aux marchés des matières premières. Une fois n'est pas coutume, les débats internationaux feront directement écho au quotidien du citoyen lambda : aux Galeries Lafayette, les prix pourraient augmenter de 15 % en raison de la hausse du coton.

Un pic historique

Plus préoccupant encore, les prix alimentaires mondiaux ont atteint un nouveau pic historique en janvier, pour le septième fois consécutive, selon la FAO dont l'indice mensuel est établi depuis 1990. En cause, notamment : les conditions climatiques ayant affecté la Russie, l'Australie ou la Chine. Mais aussi, selon Nicolas Sarkozy, la spéculation, qu'il feint de croire responsable des émeutes de la faim survenues en 2008. Dans le collimateur du chef de l'État figurent les acteurs des "marchés à terme". Des marchés dont l'interdiction en France, par le Front populaire, ne fut levée qu'en 1993 ! On y échange des "futures" ou contrats à terme : « *des engagements entre acheteurs et vendeurs comportant un prix "ferme et définitif" pour un paiement et une livraison à une échéance précisée et différée et dont les contenus (spécificités des sous-jacents concernés) sont standardisés* », expliquent Jean-Pierre Jouyet, Christian de Boissieu et Serge Guillon dans un rapport d'étape. Ces marchés, reconnaissent-ils, « *s'éloignent des préoccupations de l'économie réelle, même si les fondamentaux physiques demeurent des déterminants majeurs de leurs comportements.* [...] *Mais le premier objectif de ces marchés est de permettre à des opérateurs sur les marchés physiques de se couvrir à l'égard d'un risque de fluctuation des prix.* »

« Le blé a toujours été le personnage dominant de notre passé »

De fait, le "volontarisme" présidentiel pointe un problème vieux comme le monde. « *Le blé a toujours été le personnage dominant de notre passé* », écrivait Fernand Braudel, dont la citation est mise en exergue par les rapporteurs... À leurs yeux, la récurrence des crises agricoles souligne le caractère structurel de la volatilité des prix. « *Le blé en est un excellent exemple. En retenant la volatilité exprimée par le rapport entre le prix moyen au producteur du blé de l'année n et celui de l'année n-1 sur le prix du blé au producteur en valeur réelle, plusieurs périodes de crises apparaissent : grande volatilité entre 1920 et 1936, crise de 1936-1937, pics exceptionnels à la hausse et à la baisse (supérieurs à 2007-2008), volatilité importante entre 1940 et 1962, crise de 1967, fluctuation exceptionnelle de 1974, crise de 1992...* »

Un ancien ministre de l'Économie, Alain Madelin, a soutenu dans *La Tribune* (31/01/2010) que « *la même volatilité existe sur les marchés les plus financiarisés comme le pétrole ou le blé et sur ceux qui sont restés le plus physiques comme le riz ou l'acier* ». D'où sa mise en garde : « *Il ne faudrait pas qu'à trop se focaliser sur les marchés financiers, on néglige les mesures concrètes qui peuvent permettre d'améliorer la situation et qui - marché par marché - consistent le plus souvent à faciliter l'investissement, désentraver les échanges, perfectionner la régulation et la transparence des stocks.* » En outre, si elle renonce définitivement aux prix administrés, l'Union européenne devrait développer ses propres marchés. En effet, remarquent Jean-Pierre Jouyet, Christian de Boissieu et Serge Guillon, « *les variétés et standards développés sur les bourses américaines ne correspondent pas aux variétés et standards des matières premières produites ou consommées en Europe. Par conséquent, les marchés américains ne proposent pas des produits permettant une couverture optimale du risque prix aux opérateurs européens, qui gagneraient à l'émergence de marchés de matières premières agricoles européens aussi liquides que leurs homologues d'outre-Atlantique.* »

Quand Moscou joue les spéculateurs...

La "gouvernance mondiale" se heurte donc à la démagogie. Naturellement, elle doit compter également avec le poids des États. Afin de suivre le niveau des stocks, « *une base de données serait une très bonne chose* », estime Johanne Buba, co-auteur d'une note du Centre d'analyse stratégique (*Euractiv*, 03/02/2011). Mais « *sur les productions agricoles, il est très délicat d'avoir des données précises* », affirme-t-elle. « *La Chine, par exemple, pourtant l'un des plus grands producteurs mondiaux de blé, a pour habitude de ne rien dire de ses réserves.* » Enfin, quitte à vilipender les spéculateurs, on vouera Moscou aux gémonies : anticipant de mauvaises récoltes, il avait décrété un embargo sur les exportations de blé russe le 15 aout dernier, contribuant à la flambée des cours... En dépit des beaux discours, les intérêts nationaux continuent de gouverner le monde. ■

Grégoire Dubost

Sur le front de l'euro

Sur le front de l'euro, l'accalmie fut de courte durée. Certes, la France n'a pas rencontré de difficultés particulières après avoir lancé, le 9 février, une émission d'obligations à quinze ans indexées sur l'inflation : la demande a atteint 4,7 milliards d'euros, sur lesquels 3 milliards ont été levés. Alors que les prix repartent à la hausse, ils est vrai que les investisseurs sont friands de ce genre de produits, quoique la demande fut déjà au rendez-vous l'année dernière, où ils avaient représenté, selon *Les Échos*, 11 % des émissions de la France à moyen et long terme.

Le lendemain, cependant, le Portugal a déchanté, contraint d'emprunter à des taux jamais atteints depuis la création de la monnaie unique. Aussitôt, la Banque centrale européenne a racheté des titres obligataires, ce dont elle s'était abstenue deux semaines durant. L'inquiétude provient également de l'Irlande : donné gagnant des élections législatives du 25 février, le parti démocrate-chrétien a promis de réviser le programme d'aide négocié avec l'Union européenne et le FMI. En conséquence, l'agence Moody's n'a pas manqué de dégrader la note de plusieurs établissements financiers irlandais... Quant à la Grèce, des voix s'élèvent pour annoncer que sa dette sera inévitablement restructurée.

À cela s'ajoute la persistance des tergiversations politiques, bien que les ministres européens des Finances se soient accordés, lundi dernier, 14 février, sur le montant alloué au futur Fonds européen de stabilité financière. Le "pacte de compétitivité" proposé par l'Allemagne et la France est loin de faire l'unanimité. D'autant qu'il a été présenté à leurs partenaires de façon cavalière. Nicolas Sarkozy a beau prétendre que Paris et Berlin travaillent « *main dans la main* », on se demande si lui-même n'a pas été placé, plus ou moins, devant le fait accompli... Quoi qu'il en soit, la Belgique et le Luxembourg, par exemple, semblent peu disposés à affronter la grogne sociale que provoquerait, vraisemblablement, l'abandon de l'indexation des salaires sur l'inflation. Quant à l'Irlande, on la sait très attachée au faible taux de son impôt sur les sociétés, lui aussi menacé. En lâchant son "ballon d'essai", et bien que certains députés du Bundestag lui reprochent d'avoir pris cette initiative sans les consulter, sans doute Mme Merkel entendait-elle d'abord envoyer un signal à l'opinion publique allemande. ❑ **G.D.**

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, François Marcilhac, Marc Savina
Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux, Stéphane Piolenc
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
International : Philippe Maine, Pascal Nari
Économie : Guy C. Menusier
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées : Stéphane Blanchonnet, François Marcilhac
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — BULLETIN D'ABONNEMENT

✓ Civilité . . . . . .
✓ Prénom . . . . . .
✓ Nom . . . . . .
✓ Adresse . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
✓ Code postal . . . . . .
✓ Commune . . . . . .
✓ Téléphone. . . . . .
✓ Courriel . . . . . .

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Premier abonnement (un an)
❑ France . . . . . .80 €
❑ Étranger . . . . . .140 €
Abonnement ordinaire
❑ Un an . . . . . .125 €
❑ Six mois . . . . . .70 €
Abonnement de soutien
❑ Un an . . . . . .150 €
Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques
❑ Un an . . . . . .70 €
Outre-mer (un an)
❑ DOM . . . . . .135 €
❑ TOM . . . . . .165 €
Étranger (un an)
❑ Europe . . . . . .165 €
❑ Autres pays . . . . . .178 €

Le discours d'un roi

Discours d'un roi contre billevesées présidentielles : voir la même semaine, en salle, l'excellent film de Tom Hooper sur le roi d'Angleterre Georges VI accédant au trône en raison de l'abdication de son frère et, sur *TF1*, l'émission *Paroles de Français*, où l'hôte accidentel de l'Élysée se donnait en spectacle pour tenter de remonter la pente de plus en plus glissante des sondages, était un raccourci saisissant sur la nature même du Souverain et... sa cruelle absence en France.

Du coup, c'est l'émission présidentielle, télécommandée de l'Élysée, qui apparaissait comme un mauvais film, du reste fort ennuyeux, alors que c'est le cinéma qui donnait à voir la réalité du Souverain. Représenter son peuple, y consacrer, à travers une voix qui se dérobe, son être même, et indépendamment des pouvoirs concrets qu'il appartient à chaque nation, selon son histoire, d'attribuer à son monarque - il n'y a aucun modèle en la matière -, incarner l'autorité : telle est, conquise quotidiennement sur son bégaiement, au service de ses sujets, la mission de Georges, quand un vulgaire Sarkozy réduit la fonction suprême à une virtualité télévisuelle.

Paroles de Français n'a été, au fond, qu'une émission de télé-réalité comme une autre : elle en avait l'objectif - présenter comme vraie une fiction forgée dans les coulisses -, et la vulgarité insigne, puisqu'elle n'est, elle aussi, que la mise en œuvre de bas instincts, en l'occurrence politiciens, par celui-là même qui devrait être infiniment au-dessus - tel est le sens du mot "souverain". Faire semblant d'écouter les Français, de connaître leurs problèmes de l'intérieur et de désirer les résoudre : telle a été la fiction à laquelle les Français ont assisté le jeudi 10 février dernier, de la part d'un histrion dont le faux-parler et la gestuelle outrancière n'arrivent plus à faire illusion.

Alors que le *Discours d'un roi* illustre l'essence du politique, la "prestation" présidentielle, pourtant présentée comme un acte politique, disait le vrai de... l'imposture politicienne. L'émission n'avait d'autre fonction que de ramener les difficultés concrètes des Français à une parole faussement thaumaturge proférée à quelques compatriotes triés sur le volet par l'Élysée, et qui n'étaient, en dépit d'eux-mêmes peut-être, mais par leur seule présence sur le plateau de la chaîne commerciale, qu'autant de faux-témoins de la nation. Discours d'un roi contre parole faussement thaumaturge : la seule réalité de celle-ci aura été, quelques jours plus tôt, de tenter, en vain, de dresser de manière démagogique les Français contre leurs magistrats. Non que ces derniers soient au-dessus de tout soupçon : mais l'utilisation d'un crime sordide pour masquer un échec lamentable en matière de sécurité et de récidive montre l'ignominie dans laquelle est tombée la Sarkozye.

Celle-ci prend eau de toutes parts, et avec elle, sinon la République, du moins la Ve, alors que l'actualité internationale réclamerait un gouvernement fort et rassemblé autour d'un Souverain digne de ce nom. Ne revenons pas sur les crises tunisienne et égyptienne - peut-être demain algérienne : Sarkozy ne proclame-t-il pas de grandes ambitions - d'affichage ? - dans le cadre de la présidence du G8 et du G20 ? Mais il donne lui-même le signal d'une diplomatie erratique et contre-productive comme dans l'affaire Cassez qui nous oppose au Mexique, futur président du G20, tandis que le gouvernement est discrédité, tant sur le plan national qu'international. C'est du moins le spectacle lamentable que nous offrent le Premier ministre et son ministre des affaires étrangères, non pas tant « *corrompus* », comme voudrait nous le faire croire une opposition de gauche qui traîne elle-même quelques casseroles, que parvenus de la politique. Les événements n'auront fait que révéler ce que tout le monde savait déjà : cette classe politique n'a jamais compris la dignité de sa fonction, habituée qu'elle est à la considérer comme une simple activité professionnelle offrant des avantages et permettant de remplir son carnet d'adresses.

Le mélange des genres, la vraie définition de la république

Le mélange des genres : telle est la vraie définition de la république. Parfois, une personnalité permet de sauver les apparences - pensons à un Séguin, mort il y a un peu plus d'un an : mais alors qu'un tel serviteur de l'État aurait pu, sous un roi, donner sa pleine mesure, la République a rendu impuissantes ses velléités de sortir la France de l'ornière dans laquelle le régime la plonge chaque jour davantage. Oui, la monarchie est la possibilité du plus grand bien, quand la république freine ou stérilise l'action de ses meilleurs fils, qu'elle finit par décourager. Et quand, par malheur, le règne de l'opinion pousse à la tête de l'État un illusionniste dont l'horizon indépassable est la seule culture du fric et de l'esbroufe, tout devient possible, dans cette France d'après : montrer l'exemple en recourant de façon éhontée, dès le lendemain de son élection, à son carnet d'adresses pour effectuer gratis de somptueux voyages, laisser ses serviteurs ramasser quelques miettes, puis les en priver, sur l'ordre des *media*.

Le plus grave, du reste, n'est pas qu'Alliot-Marie ait emprunté l'avion d'un quelconque homme d'affaires mais qu'elle ait cru et osé déclarer qu'elle redevient, en vacances, une personne privée comme une autre, qui peut bien utiliser les services d'un ami. Non, un ministre des Affaires étrangères, même au repos, n'est jamais un citoyen comme un autre, et il n'a pas d'"amis", surtout étrangers, alors même que ses "relations" sont nécessairement le fruit des fonctions politiques et ministérielles qu'il n'a cessé d'exercer.

C'est un régime de plus en plus affaibli qui se dirige vers la présidentielle de 2012 et dont les profiteurs, par leur cynisme, inspirent aux Français un mépris généralisé - les enquêtes d'opinion l'indiquent. Clearstream, Karachi, Woerth-Compiègne, Woerth-Bettencourt, aujourd'hui le coûteux accord Lagarde-Tapie, dont la Cour des comptes a critiqué l'illégalité, sans toutefois le remettre en cause : ce ne sont que quelques-uns des scandales qui éclaboussent l'actuel personnel politique, alors même qu'il demande aux Français des sacrifices chaque jour plus nombreux au nom... de l'intérêt général !

Quand de vieilles affaires, dont certains des protagonistes sont peut-être encore en activité, ne remontent pas à la surface. Ainsi, la mort de Robert Boulin, en 1979, ne semble rien d'autre qu'un de ces "suicides républicains" dont le régime a toujours eu le secret : où l'on découvre que la Ve n'a, en la matière, rien à envier à la IIIe.
Sur *France Inter*, samedi 12 février, Fabienne Boulin, la fille du ministre du Travail de Giscard, déclarait que l'assassinat de son père « *aurait pu faire sauter la République* »... Tel ne fut pas, malheureusement, le dernier service que Robert Boulin rendît à son pays. ❑

François Marcilhac

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

« Votre force est d'avoir raison »

UN DE NOS LECTEURS nous écrit : « *Votre force est d'avoir raison, mais vous ne l'écrivez pas assez. Vous devriez démontrer plus souvent que les fondamentaux du système - grands principes de 89, démocratie, individualisme, électoralisme... - sont à l'origine des déboires du pays. Exposer plus souvent aussi pourquoi la monarchie est nécessaire pour l'unité, la souveraineté, les libertés... Fournissez-nous des arguments. Si des gens achètent* L'AF, *c'est pour y trouver des idées qui ne sont imprimées nulle part ailleurs.* »
C'est effectivement vers quoi nous devons tendre. Mais donnez-nous en les moyens. Les finances du journal restent toujours fragiles. Vous trouverez dans ce numéro la première liste de la souscription 2011.
Il nous faut recueillir pour l'année 40 000 euros pour faire face à nos besoins actuels et progresser.
N'attendez pas pour participer à cette souscription. C'est maintenant qu'il faut nous aider.

Pour l'AF et la diffusion de ses idées, merci d'avance. ■

Marielle Pujo

Liste n° 1

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 15,64 ; Marius Guigues, 10,68 ; Mlle Annie Paul, 15,64 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme du Plessis d'Argentré, 25 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; M. Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Madeleine Godefroy, 22,87 ; T. de Prittwitz, 45,73 ;

Robert Thomas, 50 ; Mlle Patricia le Groignec, 50 ; « *Pour la Saint Gaston* » anonyme Bourgogne, 65 ; Fernand Estève, 200 ; Mlle M.G. Pujo, 270.

Total . . . . . 828,32 ▫

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

❑ TERRITOIRE

Une fausse décentralisation

Le débat sur la réforme territoriale rebondit à l'approche des élections cantonales. Mise en perspective historique et commentaire critique d'un projet controversée.

La réforme territoriale vise à multiplier les établissements publics de coopération intercommunale.

La loi du 16 décembre 2010 de « *réforme des collectivités territoriales* » est relativement passée inaperçue lors de sa promulgation. La classe politico-médiatique, comme la majorité des Français, se trouvaient alors empêtrés dans la neige dont la couleur immaculée a permis de passer sous silence les noirs desseins d'une loi qui sonne le glas de la décentralisation à la française.

Ambiguïté

Car la République, indécrottablement attachée à l'indivisibilité jacobine de la nation, s'est toujours peu ou prou inscrite dans une longue tradition française de subsidiarité constitutionnelle et territoriale. Le tiraillement dialectique entre ces deux mouvements opposés révèle toute l'ambiguïté de la politique française depuis la fin du Moyen-Âge. Ainsi, contrairement à un poncif communément répandu depuis Tocqueville, tant parmi les royalistes que parmi les républicains sincères, la centralisation n'est pas une pure invention de l'Ancien Régime, même si le roi, notamment Louis XIV, a puissamment œuvré en ce sens. L'historien du droit Sylvain Soleil précisait, cependant, qu'il s'agissait, en réalité, d'une « *incorporation dont le sens profond* [était] *moins la concentration de la décision au centre que l'unité de la nation et sa soumission politique à l'État monarchique souverain, donc à l'autorité absolue du roi* ».
Mais, à l'inverse, l'Ancien Régime n'était nullement caractérisé par le tropisme de la décentralisation, comme on se plaît souvent à le dire dans nos milieux. Tocqueville témoignait de ce qu'à la veille de la Révolution, les fameuses « *libertés communales* » étaient depuis longtemps escamotées, l'État royal, par la présence renforcée dans les villes et provinces, de ses intendants, prenant une garantie contre les séditions. Et si les justices seigneuriales demeuraient encore particulièrement vivaces au XVIIIe siècle (les ancêtres de nos polices municipales, rurales et champêtres actuelles), il ne subsistait plus rien de leur origine féodale, le roi les ayant littéralement absorbées dans sa propre autorité souveraine.
Il n'empêche, en écho à l'ambivalence soulignée plus haut, que la France s'est toujours cherchée, sans jamais totalement y parvenir, un équilibre entre autorité (centralisée) et liberté (autonomie locale). La grande fête de la Fédération du 14 juillet 1790 fait partie de ces élans mystiques d'un peuple, partagé entre le désir d'unité et son souhait profond de vivre comme il l'entend en ses provinces et corps intermédiaires. Ni Girondins, ni Montagnards, les Français semblent, nonobstant, très ancrés dans leurs terroirs, ces multiples patries charnelles qui constituent, par touches successives, l'âme de la France.

Les deux patries

Â cet égard, l'exemple du Félibrige est significatif. Et il suffit de se promener dans nos provinces bretonnes, provençales, alsaciennes ou picardes pour s'apercevoir que nous sommes d'autant plus attachés à la France que nous sommes d'abord Breton, Provençal, Alsacien ou Picard. C'est la théorie des deux patries formulée par Maurice Barrès : « *Donnez à chacun deux patries à servir : la grande patrie, la petite patrie. Il faut à des hommes des raisons précises, tangibles, d'aimer leur pays.* » « *Je ne comprends pas ma Provence sans une France.* [...] *La France est la condition de la vie de ma Provence* », reprenait Charles Maurras. Être français suppose donc un enracinement en ses communautés linguistiques et culturelles qui, ensemble, forment le patrimoine indivis de la France. Si la géographie de nos contrées nous est si familière et si appréciable, c'est qu'elle est l'incarnation de notre histoire commune, de notre roman national. Ainsi, la souffrance de voir des arbres éoliens défigurer nos paysages nous est d'autant plus insupportable que nos gouvernants, qui en autorisent l'implantation pour des motifs bassement mercantiles (au fallacieux prétexte d'écologie), ne savent plus écrire l'histoire de notre pays, dont ils raturent incessamment les pages depuis trente ans.

Le territoire-monde

La loi du 16 décembre précitée, comme un graffiti hideux, participe d'une criminelle entreprise de défrancisation de la politique d'aménagement du territoire. Ce mouvement de déconstruction territoriale (que n'aurait sans doute pas renié Derrida) a débuté par la loi mégalomaniaque sur le "Grand Paris" du 3 juin 2010 dont l'article 2 présente « *les grands ports du Havre et de Rouen* [comme la] *façade maritime du Grand Paris* » !
La loi du 16 décembre poursuit dans une semblable veine. Elle crée un nouvel échelon intercommunal, baptisé « *métropole* », regroupant un ensemble de 500 000 habitants ainsi que les communautés urbaines existantes. La sémantique est importante car elle symbolise ce qu'un juriste universitaire a appelé le « *défi de la "métropolisation du monde"* ». C'est dire combien nos dirigeants sont devenus les fossoyeurs des nations autant que les suppôts apatrides du libre-échangisme mondialisé. En outre, s'il fallait incontestablement réformer notre dispendieux mille-feuille institutionnel et administratif, le gouvernement n'a aucunement tranché la question essentielle de la suppression du département ou de la région, ce qui accréditerait la thèse d'une totale cécité politique concernant la France de demain, si l'objectif n'était pas, *in fine*, d'opérer un glissement en douceur vers l'euro-région.
Larguant les nouveaux "conseillers territoriaux" (se substituant, dès 2014, aux actuels conseillers généraux et régionaux) dans un *no man's land* territorial, qu'on se complaît à nous présenter comme un *statu quo* alors qu'il instaure un véritable pourrissement, on évoluera dans le sens d'une disparition lente des départements sans restaurer la région dans ses authentiques frontières provinciales. Quant aux communes, leurs jours sont comptés, surtout pour les plus petites d'entre elles, puisque la loi leur impose d'intégrer à marche forcée les structures intercommunales (communautés d'agglomération, urbaines, de communes y compris les nouvelles "métropoles") qui seront généralisées à l'horizon 2013 et dont les représentants seront désormais élus au suffrage universel direct.

L'Europe contre les nations

Cette réforme, sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans les prochains numéros de *L'Action française 2000*, est, au vrai, une profonde révolution. En bousculant les repères territoriaux, c'est toute la géographie administrative qui est remise en cause, d'où il en résulte une "anarchie" au sens proudhonien, le "je" ou "moi" national étant amené à dépérir par la subsomption d'une organisation supra ou transnationale. En substituant à l'État-nation des ensembles régionaux et transcommunaux aux contours volontairement incertains, le gouverneur Sarkozy, qui tient davantage de Schwarzenegger que du général De Gaulle, accomplit les desseins du Comité des régions (art. 307 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) en promouvant une logique euro-régionaliste transfrontalière. C'est dire que la loi de décembre 2010, qui porte bien mal son nom, loin d'être prétendument libératrice des carcans administrativo-institutionnels (même s'ils existent), est en train d'étouffer nos dernières libertés locales. En dessaisissant de leurs compétences, par cercles concentriques, les niveaux les plus bas pour les distribuer aux niveaux les plus hauts, elle va à rebours du principe de subsidiarité et consacre une certaine "déconcentralisation" centrifuge. « *Loin qu'il puisse vouloir décentraliser, un gouvernement électif doit vouloir le contraire* » constatait Maurras. Sauf que cette centralisation absolue se fait au bénéfice de l'Europe de Bruxelles. ■

Aristide Leucate
aleucate@yahoo.fr

Bravo les Bleus !

CE N'EST ni un canular, ni une blague potache. On ne parle pas ici de *football* mais de *handball*, personne ne s'insulte et c'est une tout autre histoire. Les Bleus dont nous parlons ont gagné les Jeux olympiques 2008, ont été sacrés champions du monde 2009, champions d'Europe 2010 et ils ont confirmé, le 30 janvier, leur titre mondial. Pour ces Bleus-là, pas de médailles. Mais pour une fédération de 45 000 licenciés contre 2 225 595 (en 2009) pour la fédération française de *football*, je dis chapeau bas ! *France 2* a changé son programme pour diffuser la finale, dommage que la chaine n'ait pas trouvé un commentateur digne de ce nom...
5,5 millions de spectateurs rivés à leur écran pour voir des inconnus qui ne sont pas (encore) pourris, chanter la *Marseillaise* et écouter leur entraineur, quel bonheur ! Pourtant certains ont des salaires qui n'ont rien à envier au *football* : le plus gros salaire revient à Nikola Karabatic, star mondiale de vingt-six ans, qui gagne environ 600 000 euros annuels, soit le salaire moyen d'un joueur de *football* de Ligue 1. Vous lisez *Voici*, *Gala* et *Public* sans en avoir entendu parler ? D'après son entraineur « *il est pudique, respectueux des autres. Il ne veut pas être là pour pousser les gens et se faire la plus belle place.* » Le pauvre n'a vraiment rien compris !
Quelques fans à la descente de l'avion... Une belle cérémonie à l'Elysée, où Sarkozy venait de découvrir l'existence de cette équipe aux matchs delaquelle seul le ministre des sports Chantal Jouanno avait eu la délicatesse d'assister, un petit "bravo les gars vous avez bien représenté le pays" et... merci. Être une star mondiale partout sauf chez soit; cela peut éviter la grosse tête.
Tant pis pour la médaille en chocolat de Sarkozy, nul n'est prophète en son pays. ❑

Jean-Baptiste de l'Aviath

Des sondés Désenchantés

Face à l'immigration, les Français témoigneraient d'un scepticisme grandissant, selon une enquête du German Marshall Fund. Seuls 38 % y verraient une chance pour leur pays, contre 50 % un ou deux ans auparavant. (*La Tribune*, 08/02/2011).

❑ BIOÉTHIQUE

La vie aux mains des élus

Les députés se sont enfin penchés sur la révision de loi de bioéthique. Entre autres sujets de discussion : l'anonymat des donneurs de gamètes, le dépistage de la trisomie 21, mais aussi la place des religions.

L'Assemblée nationale achève ce mardi 15 février la révision des lois bioéthiques. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro, mais d'ores et déjà, nous pouvons faire part de nos plus grandes inquiétudes.

La recherche médicale pour le traitement de la trisomie 21 devrait être encouragée, même financièrement

Eugénisme

Déjà, le vacarme autour du bébé médicament (voir ci-contre), le jour même de l'ouverture des débats, servait à faire admettre à l'opinion, au nom de la compassion et des "merveilleux" progrès de la science, que désormais on peut faire venir au monde un être qui vaudrait non par ce qu'il est, mais par ce que l'on attend de lui. Comme dit dans son communiqué Cécile Edel, présidente de Choisir la vie, on est loin du beau poème de Victor Hugo : « *Lorsque l'enfant paraît le cercle de famille applaudit à grands cris* » tout simplement parce qu'il est là, sans savoir ce qu'il fera, car par sa présence même il est « *témoin du miracle de la vie* », beaucoup plus beau que tout ce que réalisent les hommes, même les plus grands savants. Les médias en ont profité pour insinuer que l'on peut désormais instrumentaliser, chosifier, manipuler l'homme sans vergogne, pour son "bien". Ainsi pouvaient commencer les débats sur tous les tripatouillages de l'embryon.

On a pu relever des perles, comme celle du député socialiste du Finistère, Annick Le Loch, sur l'opportunité de la levée de l'anonymat des personnes ayant donné leurs spermatozoïdes ou leurs ovules : « *La filiation biologique n'existe pas, la filiation est uniquement d'ordre social.* » Face à de telles inepties, le majorité s'est souvent montrée flottante et Jean Léonetti, rapporteur de la mission d'information, est resté « *emblématique* », sorte de « *M. Loyal de la majorité* » si l'on en croit *Famille Chrétienne*. Tout compte fait, l'anonymat devrait être maintenu, malgré Roselyne Bachelot, naguère ministre de la Santé, aujourd'hui ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Diagnostic prénatal

On a aussi beaucoup parlé du dépistage de la trisomie 21 : on veut généralement accentuer la pression pour proposer les examens prénataux. Le député de Côtes-d'Armor, Marc Le Fur, a eu raison de dénoncer à ce sujet le « *curieux diagnostic prénatal qui n'aboutit en fait qu'à placer les femmes, les familles, seules et désemparées, devant le choix dramatique entre l'interruption de grossesse et la naissance d'un enfant qui, chacun le mesure, sera une charge considérable pour cette famille* ». Au même moment un cri d'alerte était lancé devant l'Assemblée, contre les dérives eugéniques dudit diagnostic et présentait les visages de personnes de génie qui ne seraient pas nées si elles avaient été "sélectionnées" : Mozart, Einstein, Lincoln, Mendelssohn... On prévoit toutefois de proposer à la femme enceinte une liste d'associations spécialisées et agrées dans l'accompagnement des patients atteints de l'affection suspectée, et la recherche médicale pour le traitement de la trisomie 21 sera encouragée, même financièrement.

Le recherche sur embryon restera sans doute interdite mais sera accompagnée de dérogations qui la rendront quasi permise (c'est la logique libérale). La procréation médicalement assistée (PMA) sera ouverte aux couples même non mariés, ce qui aura pour effet de multiplier les embryons fabriqués en éprouvette, que l'on pourra "vitrifier". Certains voulaient limiter la fécondation à trois ovules par PMA, cette mesure de bon sens a été repoussée : on veut pouvoir "jouer" encore avec de multiples embryons.

Haine de l'Église

Au cours de débats, certains n'ont pas manqué de dresser le procès de la droite taxée de conservatisme et d'intégrisme (député socialiste de Paris Patrick Bloche), accusée de se référer à un corps de doctrine de l'Église catholique (Philippe Tourtelier, Ille-et-Vilaine ou Noël Mamère, Gironde). À quoi M. Mariton, député UMP de la Drôme, a répondu très justement : « *On ne peut demander à des députés - pas plus qu'à des citoyens - qui réfléchissent aux décisions à prendre dans le domaine de la bioéthique de se défaire de ce qui fait une culture, une conviction, l'identité d'une personne.* »

Dans un domaine aussi grave, on a tout intérêt à savoir ce que dit et prescrit l'Église, comme Maurras en eut avec émerveillement la ferme conviction même sans les lumières de la foi : « *Tout ce que pense l'homme reçoit du jugement et du sentiment de l'Église place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté.* » En matière de bioéthique où les emballements du cœur et de la raison risquent d'être suicidaires, on n'a pas le droit de se priver d'un telle discipline. ■

Michel Fromentoux

Le bébé du désespoir

Bine que la naissance du premier "bébé médicament" en France ait suscité l'enthousiasme de nos confrères, des voix discordantes se sont élevées, tout particulièrement parmi les catholiques, comme en témoigne la réaction de l'ACIM.

LE PROFESSEUR René Frydman vient de mettre au monde le premier "bébé médicament" en France qu'il ose appeler le « *bébé du double espoir* » . Cet effet d'annonce survient comme par hasard en plein débat parlementaire durant lequel sont discutées des possibilités éventuelles de la manipulation embryonnaire.

Ce "bébé médicament", nous l'appellerons celui du double ou du quadruple désespoir. Désespoir de savoir que la fécondation *in vitro* qui a permis cette naissance a supprimé d'emblée des dizaines d'embryons, ceci étant propre aux échecs de la technique. Que les survivants ont subi eux-mêmes une double sélection, la première concernant une maladie dont ils auraient pu être atteints, la seconde,portant sur les facteurs immunologiques en vue d'une implantation compatible avec l'enfant receveur. Il s'agit bien d'une double sélection de type eugénique.

Le deuxième désespoir sera certainement celui du petit être qui vient de naître. Tôt ou tard il apprendra qu'il a été mis au monde pour servir d'objet de prélèvement destiné à guérir son frère. Évidemment personne ne connaît à ce jour les conséquences psychologiques qui en résulteront. D'autant que de prélèvement du cordon ombilical, il risque de passer en cas d'échec au prélèvement de moelle osseuse. Comment un enfant devenu réserve de cellules souches pourra-t-il se récuser ? Ultérieurement il saura qu'il est issu d'une sélection impitoyable, et qu'il est un survivant. Ce syndrome fait des ravages chez les enfants nés par fécondation *in vitro*. Personne n'en parle. Comment conclure sinon par la simple question posée par une émission de télévision récente : l'homme ne se prend-il pas pour Dieu ? En tout cas, nous assistons à une chosification de l'être humain qui est désormais à la portée des biologistes. ❑

Dr Jean-Pierre Dickès

✓ Extraits du communiqué de l'Association catholique des infirmières et médecins (ACIM) diffusé le 12 février 2011.

Un livre pour les âmes fortes

ROGER HOLEINDRE est l'un des plus jeunes Français à s'être engagés dans la Résistance. Ayant ensuite passé sa vie à servir la France en Corée et en Indochine, ayant en Algérie animé l'éducation et les loisirs de quatre cents jeunes musulmans, il ne peut être traité de raciste. Sur des sujets qu'il connaît bien, il dit la vérité, quoi qu'il en coûte, droit qu'il a payé de plus de trois années d'emprisonnement pour crime de fidélité. Son dernier ouvrage au titre plein d'ironie *Tout va mal en France... C'est la faute à Pétain !* [1] est d'un bout à l'autre un coup de gueule contre le régime actuel qui semble ne pouvoir exister que par la pratique hypocrite du bouc émissaire. Tous les discours, tous les mensonges, tous les silences officiels hérissent ce combattant qui n'admet pas que l'on juge des comportements d'il y a cinquante ans avec les façons de penser d'aujourd'hui. Son livre, écrit Alexis Arette dans la préface, est un viatique pour les « *âmes fortes* » déterminées « *à ne pas subir* ». Il rappelle entre autre que ce furent des hommes de gauche qui firent voter dès 1932, et plus encore à partir de 1936 (Front populaire), des lois sur le contingentement des étrangers, pour la protection du travail français et contre le Parti communiste, préfigurant en tous points les « *lois de Vichy* ».

Le souvenir de l'Algérie

Les communistes ayant rejoint le camp des vainqueurs au cours de la guerre peuvent bien avec l'« *obscurantiste* » loi Gayssot imposer leur vérité, il n'empêche qu'Holeindre peut aujourd'hui écrire avec le prix Nobel Maurice Allais : « *On ne saurait entretenir et reconduire indéfiniment la haine. Par ses excès même elle ne peut que mener à de nouveaux désordres.* » Il parle aussi de la politique algérienne de la République qui s'est ingéniée, malgré les avertissements du bienheureux Charles de Foucauld, à faire la promotion de l'islam dans ce pays qui fut jadis un joyau de la chrétienté, et alors que les chefs de tribus musulmanes eux-mêmes disaient dès 1857 : « *Vous avez gagné... Allah est donc avec vous.... Nous attendons vos prêtres.* » On vit aujourd'hui les conséquences de cette apostasie française voulue par les francs-maçons. Car on continue avec les musulmans présents chez nous à ériger en modèle la France laïque, donc sans Dieu, mettant toutes les religions sur le même plan, fortifiant du même coup la pratique islamique et empêchant la véritable assimilation de ces immigrés.

On ne dira jamais trop que c'est là une politique suicidaire. Mais un jour le vrai peuple de France descendra dans la rue pour régler leur compte à la « *droite molle* » et à la « *gauche faisandée* ». Oseront-elles alors armer les banlieues pour défendre les "valeurs" de la République ? ■

Michel Fromentoux

✓ Roger Holeindre : *Tout va mal en France... C'est la faute à Pétain !* Éditions d'Héligoland, 252 pages, 24 euros.

❑ TRIBUNE

La mutinerie des entogés

Le rebond du président de la République sur l'affaire Laeticia a déclenché la foudre des magistrats. Il vient de se produire un coup de Trafalgar dans les alcôves des prétoires !

En visite à Orléans le 3 février 2011, Nicolas Sarkozy a, une fois encore, ouvert une belle boîte de Pandore. Certes, il a voulu se montrer ferme à propos de la mort atroce d'une adolescente, Laetitia Perrais. Une mort causée par un multirécidiviste, anormalement libéré et délivré *de facto* de tout suivi administratif. La démagogie présidentielle s'est ainsi attaquée, cette fois-ci, à une cible de choix en stigmatisant les « *dysfonctionnements graves* » des services publics de la justice et de la police. Notre grand Neuilléen a même asséné de façon majestueuse : « *Quand on laisse sortir de prison un individu comme le présumé coupable sans s'assurer qu'il sera suivi par un conseiller d'insertion,* c'est une faute. » Et rajouté avec des airs de brute vengeresse : « *Ceux qui ont couvert ou laissé faire cette faute seront* sanctionnés, *c'est la règle.* » Crispés suite aux accusations présidentielles qui les concernaient au principal, les magistrats, surtout eux, s'en sont trouvés pleins de pudeurs de violette sur le mode "c'est pas nous !". Ils sont donc entrés en "mouvement", un peu partout en France.

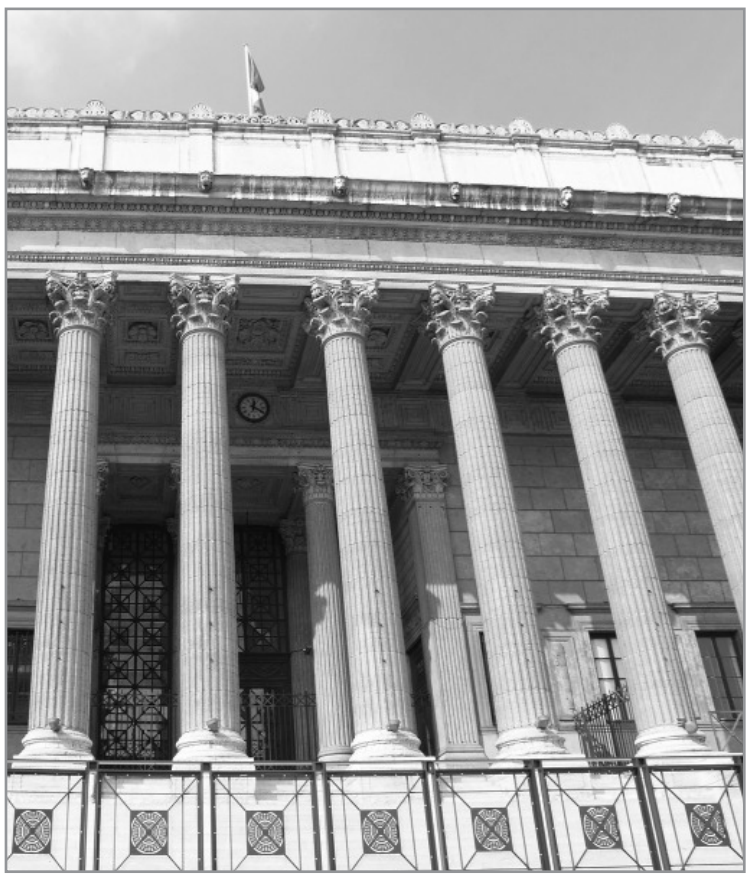

Nicolas Sarkozy a ouvert une belle boîte de Pandore.

Daudet, la justice, la démocratie

Il est vrai que cette partition populiste fut mal jouée de la part du chef de l'exécutif. En reprochant à ses services leur incapacité de cette manière, c'est comme s'il reprochait à des chiens de ne pas courir assez vite, alors qu'on ne leur fournit pas de petites croquettes énergétiques. Selon nous, il ne fallait pas critiquer sur ce seul registre de l'absence du suivi administratif, guère crédible puisqu'il existe réellement un manque de moyens (le dossier du présumé coupable avait été « *tiré au sort* », comme non prioritaire, par rapport à une masse de dossiers plus « *urgents* », comme c'est le cas régulièrement dans nos mornes palais). Mais, surtout, il ne fallait pas que ce soit Sarkozy qui fasse la leçon de vertu (c'est encore moins crédible). Dès lors, qui châtier ? La politique avare ou la justice affamée ?

Dès 1935, Léon Daudet prétendit, dans *Magistrats et Policiers* (Grasset), la véracité de la formule suivante : « *La justice est tombée en France, du fait de la démocratie, sous la coupe de la police. Ce n'est plus la justice poursuivant le crime. C'est le crime et le vol ligotant la justice.* » Dans cette charge féroce, il rappelait comment la IIIe République pourrissait de scandales, de compromissions et d'ententes vicieuses. Les juges et les policiers se passaient les plats Marthe Hanau, Albert Oustric, Alexandre Stavisky, Charles et Joseph Lévy, Orsay-Consortium... Trop chaude pour certains fonctionnaires de Justice, toute cette nourriture n'était pas toujours consommée, ni même goûtée parfois. D'où des accointances avec le temps et les délais, avec le jugement et les témoins...

Heureusement, nous vivons aujourd'hui sous la Ve République... C'est une bonne république, très pure, dotée d'une justice irréprochable, diligente. C'est un bon régime ! Son glaive justicier s'abat mortellement sur le violeur d'enfants, le multirécidiviste, les firmes enrichies par les médicaments morbides, les assassins de vieilles dames ou de jeunes couples, les patrons ploutocrates... : la Thémis de la France de 2011 n'oublie jamais personne et surtout pas les puissants !

Un crime abominable

C'est ce qu'on croyait, nous les naïfs. Il vient de se produire un coup de Trafalgar dans les alcôves des prétoires : cette sinistre affaire Laetitia. On vient d'autopsier le corps de la jeune femme de dix-huit ans, disparue depuis le 19 janvier, retrouvée morte le 1er février, étranglée, violée, massacrée. Un corps disloqué, démembré en plusieurs parties. Son présumé assassin, Tony Meilhon (trente et un ans), n'est pas n'importe qui, et c'est bien là le désastre pour la magistrature. Il était déjà bien connu de la famille des condés, comme de celle des entogés, en ayant fait l'objet de quinze condamnations en quinze ans (vol en réunion, vol avec dégradation, violences aggravées commises en réunion...). Précisons qu'en 2001 une cour d'assises des mineurs le condamna pour « *viol, agression sexuelle et violence avec arme* ». Il ressortit promptement des barreaux dès 2003 et commet dans la foulée plusieurs vols à main armée, qui font remarquer à des "experts psychiatres" ses « *tendances psychopathiques* ».

Droit pénal et récidive

C'est ce "faisceau d'indices" qui laisse penser, sans avoir eu accès au dossier Meilhon, que celui-ci aurait dû être neutralisé depuis longtemps. Soit par la condamnation à perpétuité, mais la perpétuité dépasse rarement trente ans en France. Soit par une "mise à l'épreuve" autrement plus stricte, contraignante et effective que celle à laquelle, il faut bien le dire, il a eu *droit*. Une lacune de notre système juridique est bien celle-ci : on laisse filer le meurtre rampant, celui qui peut revenir. Notre droit pénal enrichit la récidive criminelle.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'Union syndicale des magistrats, le syndicat majoritaire. Il y aurait beaucoup à dire sur les policiers. Mais il y a beaucoup à dire encore sur les autres "dysfonctionnements graves", ceux de la gouvernance politique où l'odeur du fumier ne faiblit jamais. On a envie de donner raison à Léon Daudet : « *Thémis est transformée en bourrique, et c'est le crime qui poursuit la justice* » ! ■

Michel d'Urance

AU FIL DE LA PRESSE

❑ Il est des mots et des concepts tellement galvaudés à force d'être utilisés hors de propos, qu'ils se banalisent voire se vulgarisent, entraînant subrepticement une déperdition sémantique et, *in fine*, une diminution du domaine de la pensée.

Les mots "mariage" ou "couple" sont de ceux qui subissent une torsion linguistique dont la dénaturation n'est pas le moindre de ses effets, aboutissant à une *novlangue* qui corsète la pensée par les mots. Ainsi, le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 28 janvier dernier, commet-il cette phrase pour repousser l'argument de l'inconstitutionnalité du « *mariage entre personnes du même sexe* » : « *Le droit de mener une vie familiale normale n'implique pas le droit de se marier pour les couples de même sexe.* » Sur cette lancée, on pouvait lire, sur le site du quotidien *Le Monde*, des propos courroucés des militants homosexualistes vitupérant une « *homophobie d'État* [...] *constitutionnalisée* », le député socialiste, Jean-Marc Ayrault avançant que « *le mariage homosexuel est un choix politique* ».

Ces confusions sémantiques témoignent d'un réel désordre moral, l'inversion des valeurs ainsi prônée étant montrée comme un progrès dans la lutte pour l'égalité des sexes, voire des genres. D'abord, on ne sache pas que le couple soit autre chose que l'association de deux éléments dissemblables, tandis que la paire réunit, au contraire, deux choses identiques. Deux personnes de sexe similaire ne peuvent donc littéralement former un couple, ce d'autant plus qu'il leur manquera toujours cette autre dimension du couple qui est la famille. Or cette dernière, depuis l'antique droit romain, est fondée par le mariage en vue de la procréation, fin capitale à la pérennité de toute société humaine. L'indissociabilité nécessaire et incoercible de cette union de deux individus pubères sexuellement (et naturellement) opposés et non parents entre eux avec cette cellule fondamentale qu'est la famille, confère sa seule et véritable identité à la *copula carnalis* (couple). Or, il n'y a que chez les Nuers du Soudan, société individualiste et libertaire (« *anarchie ordonnée* » d'après l'ethnologue Evans Pritchard) que l'on trouve un exemple quasi unique de famille conjugale constituée de conjoints de même sexe. Ce faisant, il y a aussi des poissons volants, mais ils ne constituent pas la majorité du genre...

❑ Mais derrière cette féroce bataille des termes, se cache une guerre tout aussi subversive de déconstruction anthropologique et sociétale. Ainsi, dans *Valeurs Actuelles* (3 février 2011), Élisabeth Montfort, ancien député européen, dévoile l'objectif des intégristes féministes pour lesquelles « *l'hétérosexualité sert la domination de l'homme. Il faut y mettre fin en supprimant les concepts d'homme et de femme et imposer un nouveau genre fondé sur les orientations sexuelles et non sur l'identité sexuelle.* »

Tout cela pour un grand marché de la tolérance de toutes les dérives sexuelles et comportementales, au nom des inoxydables droits de l'homme. Nous assistons, impuissants, à un véritable génocide, les docteurs Folamour du féminisme et les docteurs Frankenstein de l'homosexualisme vidant l'Europe de sa substance vitale.

❑ Pendant ce temps, insidieusement, d'autres civilisations entreprennent la conquête de l'Occident en prenant appui sur ses faiblesses morales et démographique. *Le Figaro* du 8 février nous apprend ainsi que « *selon une étude américaine, la proportion de musulmans est à la hausse dans le monde. En France, elle pourrait dépasser 10 % en 2030.* [...] *Avec la Belgique, la France serait donc le pays d'Europe où, pour la première fois, la proportion des fidèles de l'islam dépasserait ce pourcentage symbolique. Estimés actuellement à 7,5 % de la population française (4,7 millions) les musulmans de l'Hexagone passeraient ainsi à 6,86 millions, soit 10,3 %. La communauté musulmane française confirmerait ainsi sa première place parmi les pays européens.* » La submersion est, ici, le faux-nez de la subversion, dont Alain Finkielkraut dit qu'autrefois, elle « *était le contraire de la tradition ; aujourd'hui, la subversion est notre tradition* ». ❑

Aristide Leucate

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 13

❑ SUISSE

Le "non" du citoyen-soldat

Les citoyens helvétiques ont rejeté, à une majorité de 56,3% des votants, un texte d'initiative populaire visant à restreindre la détention et l'utilisation des armes à feu.

Un symbole fort de la suissitude, la détention d'armes militaires à la maison, a résisté dimanche dernier, 13 février, aux coups du politiquement correct et d'un prétendu principe de précaution qui postule la disparition à terme de l'armée de milice.

Une affiche de campagne

Un facteur identitaire

Les citoyens helvétiques ont en effet rejeté, à une majorité de 56,3% des votants, un texte d'initiative populaire visant à interdire la détention d'armes de service à la maison, mais aussi à limiter strictement l'acquisition, la possession, le port ou l'utilisation d'armes à feu et de munitions. Ce texte, déposé à la Chancellerie fédérale en février 2009, était soutenu par le Parti socialiste, les Verts, les syndicats, le Groupe pour une Suisse sans armée, les Eglises, des associations de prévention du suicide, au total quelque soixante-dix organisations. Face à cette coalition prohibitionniste, les partis de droite, le Conseil fédéral et le parlement recommandaient le rejet de l'initiative. Ceux-ci ont donc été entendus, et les "Suisses aux bras noueux" vont pouvoir garder leur fusil d'assaut à la cave ou dans l'armoire, à moins qu'ils ne préfèrent déposer leur arme à l'arsenal en dehors des "cours de répétition".

Bien que très net, le résultat de la votation appelle quelques observations. Le "non" l'emporte non seulement en suffrages mais également dans une majorité de cantons. Ce rejet est particulièrement marqué en Suisse alémanique et au Tessin italophone. Par contre, en Suisse romande, seuls le Valais et Fribourg refusent le texte, alors que le canton de Genève l'accepte à 61 %, un record. Ce qui dénote une boboïsation rampante dans une partie de la société toujours plus citadine, peu soucieuse de ses racines et de son histoire – une société surtout préoccupée de confort *high tech* et de sécurité. Il est vrai que plusieurs faits divers sanglants ainsi que des drames familiaux, imputables à des individus ayant utilisé leur arme de service, ont fortement ému l'opinion ces dernières années. Une émotion sur laquelle ont évidemment tenté de capitaliser les partisans de l'initiative.

Un débat nourri…

À quoi les opposants pouvaient objecter que, désormais, la munition de poche a été retirée de l'équipement de corps. Par conséquent, en dehors des périodes militaires (cours de répétition), l'arme de service ne peut normalement être utilisée que dans les sociétés de tir – toutes affiliées à l'une des plus importantes et anciennes fédérations sportives de Suisse. Ces sociétés de tir jouent un rôle non négligeable d'identification et, de ce fait, concourent à la cohésion nationale d'un pays constamment en quête de principes fédérateurs. Le rejet de l'initiative n'interdira peut-être pas la création d'un registre central des détenteurs d'armes, militaires ou non (de chasse ou de collection) ; un tel registre remplacerait les actuels fichiers cantonaux qui, selon de nombreux policiers, sont mal adaptés à la mobilité des populations. Avec environ 2,3 millions d'armes chez les particuliers, civils et militaires, la Suisse serait le troisième pays le plus armé au monde, derrière les États-Unis et le Yémen. Ce genre de statistique a passablement été utilisé par les "prohibitionnistes". En vain. Le citoyen-soldat échappe finalement à la catégorisation folklorique. Ou, comme dit le conseiller national Oskar Freysinger, « *le peuple a refusé de passer l'arme à gauche* ». ■

Guy C. Menusier

BELGIQUE

La grève des frites ?

PERSONNE n'en veut mais on y va tout droit. Déjà, dans les coulisses, on évoque la date du 22 mai pour retourner aux urnes en Belgique. « *Un long dimanche de fiançailles* » pour préparer une majorité introuvable. En attendant, le libéral Didier Reynders consulte les francophones et commence à négocier avec les Flamands. Tandis qu'il souligne les dissonances entre partis francophones, ceux-ci – hormis les libéraux – parlent de leurs convergences. Allez savoir... Plus de huit mois de crise ! *France Inter* a interrogé une Belge qui trouve la solution dans son panier de ménagère : « *S'ils ne nous trouvent pas un gouvernement, nous autres femmes ferons la grève du sexe. Et si cela ne suffit pas, nous irons jusqu'à la grève des frites !* » Les blagues belges, ce sont désormais les Belges qui les sortent. Tant qu'il y a de l'humour, il y a de l'espoir. ■ **Ch.-H.B.**

Didier Reynders

» BOYCOTT

L'euro n'a pas la cote au Danemark, où seuls 41 % du corps électoral seraient favorables à son adoption, selon un sondage réalisé par l'institut Gallup. « *Jamais depuis quinze ans que l'institut pose cette question, les Danois n'avaient été aussi nombreux à refuser l'entrée de leur pays dans la zone euro* », souligne *La Tribune* (11/02/2011).

» REMONTRANCES

Le ministre de l'Économie numérique, Éric Besson, s'est attiré les foudres de la Commission européenne. À sa demande, l'Assemblée nationale avait adopté un amendement garantissant la représentation du gouvernement au sein de l'Arcep, le régulateur national des télécommunications, dont l'indépendance se trouverait alors menacée selon Bruxelles. Un contentieux similaire pourrait surgir avec le régulateur de l'énergie. Par ailleurs, la Commission émet « *des doutes très sérieux* » sur la taxe prélevée sur certains paris en ligne, censée financer la filière hippique.

» ÉNERGIE

Réunis en Conseil européen le 4 février, les Vingt-Sept ont prévu d'informer la Commission européenne, dès l'année prochaine, « *de tous les accords bilatéraux en matière d'énergie, nouveaux et existants, qu'ils ont conclus avec des pays tiers* ». Cela afin « *de garantir la cohérence des relations extérieures de l'UE avec les principaux pays producteurs, consommateurs et de transit* ». S'agit-il d'une promesse de solidarité ou d'un nouveau renoncement ?

» TRADUCTIONS

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) défendrait-elle la diversité linguistique, fût-ce à titre anecdotique ? Saisie par l'Italie, elle a annulé un appel à candidatures au motif que celui-ci n'avait été diffusé qu'en allemand, anglais et français. En effet, « *même à supposer que le site Internet de la Commission renvoie, dans toutes les langues officielles, au site trilingue de l'EPSO* [l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes], *force est de constater qu'il existe un risque important que les candidats potentiellement intéressés* [...] *ne soient pas informés de l'existence même* » de l'annonce. En conséquence, la Cour a pointé « *une discrimination fondée sur la langue entre les candidats potentiel* », contraire au droit de l'Union européenne.

"L'Europe" c'est la retraite à 67 ans !

C'est ce que croit savoir *Le Figaro-économie*. De son côté, Jean Quatremer, spécialiste des questions européennes à *Libération*, reprend l'information sur son blog le 28 janvier : « *Bientôt la retraite à 67 ans pour tous !* »

Citons : « *Les Français n'ont pas aimé la retraite à 62 ans, ils vont détester la retraite à 67 ans.* [...] *Ceux qui souhaitaient une harmonisation sociale européenne ne s'attendaient sans doute pas à ce qu'elle se fasse dans ce sens... Mais la crise est passée par là.* [...] *C'est le prix à payer pour la solidarité financière que la zone euro a été obligée d'instaurer sous les coups de boutoir des marchés inquiets des dérives des finances publiques.* [...] *Un document interne du gouvernement allemand* [...] *prône l'instauration d'un "pacte" qui imposerait, outre l'obligation constitutionnelle de l'équilibre budgétaire, un recul de l'âge de la retraite.* » « *Vous ne pouvez avoir une monnaie unique et des systèmes sociaux complètement divergents* », a martelé au forum de Davos, la chancelière allemande Angela Merkel.

« *Pour l'instant, seule l'Allemagne a instauré la retraite à 67 ans dans la zone euro et même dans l'Union. Mais l'Espagne, menacée par les marchés, a annoncé cette semaine un projet de loi afin de faire passer l'âge légal de 65 à 67 ans et le Danemark a mis le sujet à l'étude. La plupart des pays de la zone euro sont déjà à 65 ans (dont la Grèce qui a dû se plier à l'injonction de l'Union et du FMI), à l'exception de Malte, de la Slovaquie, de la Lettonie, de la Slovénie et, bien sûr, de la France. Autant dire qu'après 2012, l'Hexagone n'aura guère d'autre choix que de suivre ce mouvement, comme on le reconnaît à l'Élysée.* »

Jean-Philippe Chauvin, qui cite longuement cet article sur son blog, sait que l'Allemagne demande que la décision soit prise ou au moins discutée avant le prochain Conseil européen de mars... Il ajoute : « *L'euro, au lieu de protéger l'Europe comme les gouvernements et les européistes nous l'avaient promis, écrase un peu plus chaque jour les populations européennes* [...] *au mépris de toute considération sociale.* » Nous ferons nôtre sa conclusion : « *C'est dès maintenant qu'il faut réagir, et fortement !* » Même dans la rue..., comme il en donne l'exemple lui-même... ❑

❑ PAYS ARABES

Contagion révolutionnaire

Le tumulte se répand dans les pays arabes. Sous prétexte de démocratisation, ceux-ci pourraient payer les frais des rivalités politiques attisées, ainsi que d'une influence croissante des fondamentalistes religieux.

La vague de déstabilisation à laquelle assistent la Tunisie, l'Égypte et l'Algérie se propagera-t-elle dans l'ensemble du monde arabe ? Le Yémen et la Syrie sont sur la sellette. La Jordanie a également assisté à des manifestations qui ont embarrassé le pouvoir hachémite ; ce dernier a cédé partiellement au mouvement. Quant à la Palestine et à l'Irak, ils paient le prix de cette machination qui a disloqué leur unité nationale. Les monarchies du Golfe sont pour l'instant épargnées, mais elles subiront incontestablement les conséquences de ces mutations politiques.

Manifestation de soutien à la révolution tunisienne à Nantes le 15 janvier 2011

Un avenir meilleur ?

Ces mouvements de masse sont entrainés par un phénomène de contagion, encouragé par les médias et avalisé par les démocraties occidentales. L'opinion publique est enivrée par une propagande promettant au peuple la prospérité économique et sociale, à l'issue de l'instauration de régimes démocratiques – synonyme de "liberté" et du pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple. La promesse d'un "avenir meilleur et radieux", autrefois brandie par la propagande marxiste, est également avancée. Face au "despotisme" des partis uniques et des monarchies, le multipartisme ou la diversité politique sont présentés comme le corollaire du pouvoir de l'alternance et du partage. Cette propagande est menée aussi bien par les médias que par les services secrets, voire par une cinquième colonne qui diffuse des rumeurs, en s'appuyant sur des paramètres sociologiques et historiques inhérents à ces pays.

Autrefois, sous la domination ottomane, les pays arabes ont réussi à sauvegarder leur culture menacée par la civilisation turque, grâce au mouvement de la Renaissance (*Al Nahda*), sous l'impulsion d'un grand nombre de pionniers, principalement chrétiens. Ce mouvement était aussi bien culturel que politique. Il a permis la résurrection et le développement de la littérature et de la langue arabe qui devint le vecteur de liaison entre ces pays, à l'instar du français dans le monde francophone. Parallèlement, il a suscité le réveil des nationalismes, dont certains sont d'inspiration maurrassienne ; dans son ouvrage *Le Nationalisme arabe, alternative à l'intégrisme*, Charles Saint-Prot y fait référence en consacrant une partie à Michel Aflaq, l'un des fondateurs du parti Baath.

Ce renouveau nationaliste a conduit les pays arabes à retrouver leur place sur l'échiquier mondial. À l'issue de la Première Guerre mondiale, la Société des nations les a placés, pour la plupart, sous mandat ou protectorat des puissances victorieuses les ayant libérés des Ottomans. Durant la Guerre froide, le mouvement de décolonisation les a entraînés vers des insurrections et la proclamation de leur indépendance sous la forme d'États-nations. Fraîchement constitués, ceux-ci ont assisté à une évolution institutionnelle et politique non sans difficultés. L'instauration de pouvoirs forts a garanti leur stabilité. La puissance régalienne des gouvernants a conduit au respect de la loi et à l'instauration d'États de droits : « *La nature porte la foule à obéir aux lois, moins par sentiment de l'honneur que par crainte* », disait Aristote.

Des régimes battus en brèche

Aujourd'hui, cette forme de pouvoir est battue en brèche par une cascade de mouvements révolutionnaires inspirés, du moins dans la forme et par les slogans, de la Révolution française de 1789. Les banderoles des manifestants et les discours de certains meneurs n'hésitent pas à mettre en exergue cette inspiration. Les conséquences seront donc identiques à celles qui ont détruit progressivement la France. Le pouvoir de l'alternance et du partage, la floraison de partis et de mouvements politiques, le recours fréquent au suffrage et, par conséquent, la manipulation constante de l'opinion par le biais des médias, conduiront à l'affaiblissement des entités nationales, à leur dislocation, à la dilution du pouvoir, à sa dépersonnalisation et à l'émergence de courants transnationaux. Parmi ces courants progresseront notamment le fondamentalisme religieux et l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques. L'islam leur offre un terrain favorable, mais le danger ne vient pas directement des mouvements rencontrés dans d'autres pays musulmans (ce phénomène est observé en Turquie, au Pakistan, en Afghanistan, en Indonésie et dans une certaine mesure en Iran, où l'on assiste néanmoins à un déclin en faveur d'un retour au nationalisme identitaire).

Un Occident décadent

Le fondamentalisme s'appuie sur le sentiment contestataire des masses qui rejettent un Occident aux mœurs décadentes et craignent son influence. La pratique ostentatoire de la religion leur paraît comme un rempart protégeant leurs traditions. Ce phénomène est également observé chez les chrétiens orientaux. Néanmoins, la séparation entre le temporel et le spirituel chez ces derniers rend difficile l'instrumentalisation politique du christianisme. Par ailleurs, le sionisme, même dans sa dimension laïque, constitue une forme de fondamentalisme fondé sur l'appartenance au judaïsme, ce qui explique son encouragement des courants islamistes, à l'instar du Hamas en Palestine. Ce dernier a été poussé par Israël pour affaiblir les mouvements nationalistes traditionnels palestiniens, dirigés essentiellement par des chrétiens tels Georges Habache, Hanane Achraoui, Irahim Sous ; quant à Yasser Arafat, sa femme était chrétienne...

Le vrai danger vient d'un imbroglio provoqué par une pléthore de mouvements aspirant à prendre le pouvoir ou à y participer. Ceux-ci entreront en compétition, suscitant des conflits permanents, un chaos politique et social, des recours sporadiques à la violence. Cela conduira à l'instabilité, la fragilité et l'insécurité des pays arabes. Leurs secteurs économiques, culturels et sociaux seront affectés, et leurs richesses spoliées par les multinationales qui tireront tout profit de cette nouvelle donne démocratique. ■

Élie Hatem

Rumeurs autour du Rafale

L'INQUIÉTUDE plane sur l'exportation du Rafale au Brésil. La présidente Dilma Rousseff pencherait en faveur du F18 américain, selon l'agence Reuters. Cela en dépit des largesses concédées par la France : « *Nous sommes prêts à transférer 100 % des technologies civiles et militaires du Rafale dans le cadre de partenariats stratégiques* », souligne Éric Trappier, le directeur général international de Dassault-Aviation (*Secret Défense*, 08/02/2011).

Le ciel paraît moins orageux du côté des Émirats arabes unis. La vente d'une soixantaine d'avions de chasse, ainsi que des contrats concernant Airbus et Areva, « *ont bel et bien été au cœur des motivations de Paris pour accorder fin janvier des nouveaux droits de trafic à Emirates et Etihad Airways, les compagnies de Dubai et d'Abu Dhabi* », assure *La Tribune* (12/2/2010). Pourtant, rappellent nos confrères, « *lier les droits de trafic aérien entre deux pays aux affaires commerciales est interdit par la convention de Chicago qui régit le transport aérien* ». Preuve que le droit international plie facilement sous le poids des États.

Mobilisée au profit de l'industrie nationale, l'armée de l'air a participé pour la première fois, du 9 au 13 février, au salon Aeroindia, déployant deux Rafale sur la base de Yelanka. Équipée en partie de Mirage 2000, la flotte militaire indienne figure parmi les acheteurs potentiels du fleuron de l'aéronautique française.

Laquelle doit compter avec le cours de l'euro, incriminé sur *I-télé* par Serge Dassault, par ailleurs satisfait de l'appui politique que l'État lui apporterait dorénavant (*La Tribune*, 13/02/2010). En tout cas, le Rafale demeure à ses yeux « *le meilleur avion du monde* ». Qu'on se le dise ! ❑ G.D.

PALESTINE

Le ballon d'essai de Sarih Nusseibeh

Les Palestinien vivront-ils un jour sous la protection d'Israël ? Telle est l'idée lancée par le recteur de l'université al-Qods.

BEN ALI RENVERSÉ, Moubarak ébranlé, le Yémen qui s'agite, serait-ce le « *printemps arabe* », titre lumineux qui fit le succès d'un livre de Benoist-Méchin ? Au Proche-Orient il est un peuple en quête d'État, pour qui les bourgeons du printemps ne paraissent pas prêts d'éclore. Les Palestiniens, divisés, affrontent un Israël toujours plus radical depuis qu'Ehud Barak a fait implosé le Parti travailliste, ou ce qui en restait. Voilà la toile de fond devant laquelle les différents acteurs réfléchissent, s'expriment, s'agitent. L'un d'eux se trouvait la semaine dernière à Paris. Sur la scène politique palestinienne, Sarih Nusseibeh fait un peu l'effet d'un électron libre. Recteur de l'université al-Qods à Jérusalem, dont son père fut gouverneur, ce philosophe, sorti de Christ Church à Oxford, est l'héritier d'une famille patricienne implantée depuis le VIIe siècle. Sa lignée est celle d'un islam ouvert et tolérant, dépositaire depuis cette époque des clefs du Saint-Sépulcre.

On pourrait imaginer une séparation dans laquelle Jérusalem-Est deviendrait la capitale d'un État palestinien. On peut prôner, en lieu et place, un État binational démocratique. « *Aucune de ces deux solutions envisageables ne se retrouve sur la table des négociations* », constate Sarih Nusseibeh. D'où sa proposition : « *Les Palestiniens pourraient solliciter d'Israël la reconnaissance de tous leurs droits civiques. Israël pourrait leur assurer leurs droits au travail, au logement, à la santé. En contrepartie, les Palestiniens renonceraient à participer à la décision politique. Concrètement cela signifierait pour les Palestiniens l'assurance d'un certain bien-être et pour les Israéliens la préservation du caractère juif de l'État.* »

Les objections ne manquent pas. Elles furent formulées lors de la conférence à l'Institut des hautes études politiques; sous l'égide d'Esther Benbassa. N'est-ce pas une capitulation en rase campagne et qui garantira aux Palestiniens leur « *plat de lentilles* » pour la cession de leur « *droit d'aînesse* » ? Sarih Nusseibeh, sans se laisser démonter, dit sa conviction que « *90 % des Palestiniens souscriraient à cette proposition. Le Hamas lui-même serait impuissant à y faire obstacle à Gaza.* »

Devant une proposition aussi iconoclaste, ne craint-il pas pour sa sécurité ? « *Tout ce que je crains, c'est moi. Si je ne disais pas ce que je pense, je ne me sentirais pas bien avec moi-même.* » Pour l'heure, il s'agit d'un ballon d'essai lancé par un homme seul, fût-il de qualité. Et, comme on le sait, une piqûre suffit pour faire éclater un ballon... ■

Charles-Henri Brignac

❑ ÉGYPTE

La transition au risque de l'islamisme

Après la démission du président Moubarak, la prise en main de l'Égypte par l'armée pourrait assurer une transition pacifique. Mais les Frères musulmans, solidement implantés dans le pays, s'efforceront d'en profiter. Au risque de bouleverser l'équilibre régional.

Avec une grande dignité, le président Hosni Moubarak a remis le pouvoir aux forces armées et quitté ses fonctions. Il a refusé de réprimer les manifestations d'une partie de la population. Il avait assuré pendant presque trente ans la stabilité et le progrès dans son pays, la paix et l'équilibre au Proche-Orient. Il n'a pas fui l'Égypte, à l'heure où nous écrivons : ce lundi 14 févier, il se trouve avec sa famille dans sa résidence (privée) de Charm-el-Cheikh, sur la mer Rouge. Le scénario que nous avions envisagé dans notre précédent article – un triumvirat Moubarak, Souleiman, Chafik – pourrait en partie se réaliser, le Conseil suprême de l'armée remplaçant le président démissionnaire. Tous les analystes avaient évoqué le choix entre le chaos et la prise en main du pays par l'armée, avec ou sans la présence effective de Hosni Moubarak à sa tête. C'est la seconde hypothèse qui vient de se réaliser. Fort heureusement.

Des soldats place Tahrir au milieu des manifestants

L'économie en berne

N'empêche, les semaines de paralysie, sinon de désordre, vont coûter à l'Égypte 1,5 à 2 points de croissance annuelle. En quelques jours, tous les touristes étrangers l'ont quittée, et il faudra longtemps pour que cette activité essentielle retrouve son niveau normal. Déjà, ce matin, de nombreux manifestants s'en prenaient aux jeunes bourgeois BCBG. qui ont lancé ce mouvement, en leur reprochant de les avoir privés de leur gagne-pain, voire de leur emploi, pour toujours.

Ce transfert du pouvoir n'est pas une nouveauté en Égypte. Depuis la chute de la monarchie à l'été 1952, ce pays n'a jamais cessé d'être gouverné par les structures militaires et des présidents issus de l'armée : Néguib, Nasser, Sadate, Moubarak. Le maréchal Mohammad Hussein Tantaoui, président du Conseil suprême des forces armées, considéré désormais comme "l'homme fort" du pays, était ministre de la Guerre de Hosni Moubarak depuis vingt ans. Cet homme de soixante-quinze ans, appartenant à l'armée de terre, est jugé intègre, prudent et conservateur. Le général Souleiman, patron de la Sécurité extérieure, désigné vice-président, de la même génération, occupait également son poste depuis vingt ans. Le troisième homme, le général Chafik, nommé Premier ministre, plus jeune, est issu de l'armée de l'air, comme Hosni Moubarak. Parviendront-ils à maintenir leur unité et à diriger le pays dans le calme jusqu'à septembre, terme prévu pour un retour à la vie politique constitutionnelle ? Il faut le souhaiter pour l'avenir de l'Égypte et l'équilibre de la région.

Les décisions annoncées ces vingt-quatre dernières heures respectent les engagements du président démissionnaire et les vœux des manifestants. Les deux chambres du Parlement ont été dissoutes. La constitution a été suspendue, un nouveau projet sera soumis à référendum d'ici septembre. Les nouveaux dirigeants ont pris l'engagement solennel de respecter tous les traités internationaux conclus auparavant, ce qui rassure Israël et les États-Unis inquiets pour la sécurité de l'État hébreu. D'ailleurs, tant le maréchal Tantaoui que le général Souleiman entretiennent des relations amicales avec de nombreux dirigeants israéliens, notamment Ehud Barak, actuel ministre de la Défense et ancien Premier ministre. *A priori*, il n'y a pas de raison pour que cet état de choses change, à court terme tout au moins.

La main de l'étranger

Selon des indiscrétions parues dans la presse cairote, le président Hosni Moubarak voyait dans la révolte de la place Tahrir la « *main de l'étranger* ». De nombreux Égyptiens partagent ce point de vue. Des éléments troublants existent. On pourrait évoquer les interventions publiques répétées du président Obama, du vice-président Biden et de Mme Clinton. De telles ingérences dans les affaires d'un pays ami et allié sont rarissimes et contraires à tous les usages diplomatiques. On ne peut que les déplorer et approuver la prudence officielle de la diplomatie française en la matière. L'hommage rendu par François Fillon au président Moubarak, lors de son voyage officiel en Arabie, est bienvenu et à son honneur. On est en droit de s'interroger sur l'origine des sommes considérables distribuées à certains manifestants. Car tous n'étaient pas de jeunes bourgeois nantis. Provenaient-elles, comme lors des révolutions en Géorgie, puis en Ukraine, des ONG américaines ? On le saura un jour, comme on sait maintenant, de source officielle, que 150 millions de dollars avaient été affectés aux frais de la révolution iranienne, lors du séjour à Neauphle-le-Château de l'ayatollah Khomeyni !

On sait également, de manière sûre, qu'un poste de commandement ultra sophistiqué avait été installé, dès le premier jour des manifestations, dans les vastes locaux d'une agence de tourisme place Tahrir, apparemment par les Frères musulmans. Mais on y voyait des non-Égyptiens anglophones. Qui étaient-ils ? On a répété à satiété que les "Frères", cette organisation sectaire islamiste fondée en 1928 au Caire, étaient interdits en Égypte. Leur chef Hassan-El-Banna – grand-père du théoricien radical Tarek Ramadan – et leur théoricien Sayéd Qotb ont été pendus sous le colonel Nasser, alors "chouchou" de la gauche bien pensante. Sous Moubarak, ils étaient plus que tolérés. À tort peut-être. Cette organisation avait tout de même quatre-vingt-cinq députés au parlement égyptien, plus de 20 % des sièges ! Ses relations avec certains milieux américains sont de notoriété publique. Après avoir été soutenus par les Britanniques lors de leur création (Londres voulait ainsi contrer la montée du nationalisme arabe), puis repris en main par les nazis contre les Alliés, les "Frères" ont une longue pratique dans ce genre de relations suspectes.

La pieuvre islamiste

Personne ne conteste leur rôle déterminant dans l'organisation des manifestations de la place Tahrir. Washington, ou certains milieux américains, veulent-ils favoriser ainsi la montée en puissance d'un "islamisme modéré", rêve qui relève d'une grande myopie politique ? N'oublions pas que le Hezbollah libanais, le Hamas palestinien, le FIS algérien (défunt aujourd'hui) et Al-Nahda en Tunisie sont des sections des Frères musulmans, dont les relations avec les ayatollahs de Téhéran sont bien connues. Dans l'Égypte actuelle, les "Frères" constituent les seules structures solidement implantées en dehors de l'armée. Si, demain, ils prenaient totalement ou même partiellement le pouvoir, c'est tout l'équilibre de la région qui serait bouleversé. Parler de la révolte égyptienne, comme d'une « *révolution post-islamiste* », comme quelques experts auto-proclamés l'ont fait, relève de la pure ignorance ou d'une volonté délibérée de désinformation et de manipulation Les islamistes radicaux ont été au cœur des événements. C'est là que réside le danger. Et pas seulement pour l'Égypte. Les choses étant ce qu'elles sont, il nous reste un vœu à formuler : que la prise en main du pays par les forces armées puisse conduire l'Égypte à une nouvelle stabilité et la remettre sur les rails. Encore une fois, ne jouons pas avec le feu. ■

Pascal Nari

CÔTE D'IVOIRE

La profession de foi d'un missionnaire

À la suite de l'écho que nous avons donné dans notre numéro du 6 janvier aux propos de Bernard Lugan concernant la Côte d'Ivoire, nous avons reçu une mise au point du RP Jean-Jacques Marziac, missionnaire dans ce pays dans les années cinquante-soixante-dix et dont le zèle est toujours aussi débordant.

L'AUTEUR croit la crise « *insoluble* ». Le fatalisme, le "sens de l'Histoire", est faux et démobilise les esprits et les cœurs. Il n'est point catholique. Le cardinal Pie a très bien dit : « *L'ordonnateur suprême (Dieu) a fixé l'heure de chacune des nations, assigné leurs frontières, déterminé leur rôle, réglé leur durée et leur part d'action dans l'œuvre générale.* » Les nations sont "voulues de Dieu" .

M. Lugan dit que M. Ouattara, coupé du monde, est en quelque sorte un "roi de Bourges" qui aura du mal à trouver sa Jeanne d'Arc. Or la solution de la sainte est parfaitement possible si l'on se libère de l'esclavage de la laïcité de l'État. Qu'a-t-elle fait ? Le contraire de la partition, que suggère M. Lugan. Elle n'a pas dit : Francais et Armagnacs au sud de la Loire, Anglais et Bourguignons au nord. Elle a prié, fait prier, fait dire des messes, et fait sacrer le roi très chrétien qui refit l'unité française. Les bonnes mœurs, la paix et tout le bon ordre social s'en suivirent. La France coloniale, le premier président Félix Houphouët-Boigny, bâtisseur de la basilique de Yamoussoukro, ont tout fait "à la française" comme nos rois pour réunir en une seule nation une soixantaine d'ethnies avec chacune son idiome. Ivoiriens et Français s'y trouvaient heureux.

J'assistais en 1961 au discours du président dans la grande salle des fêtes d'Abidjan où il avait invité tous les Français, les remerciant de leur collaboration depuis 1890 et même avant, les suppliant de ne point partir du pays mais au contraire de plus étroitement collaborer pour la promotion sociale de cette Côte d'Ivoire qu'on disait la "fille chérie de la France". Très adroitement, le président avait placé des préfets de différentes ethnies pour favoriser une assimilation. Hélas, ce pays a hérité, de la France républicaine et laïque, la démocratie moderne issue de la Révolution de 1789. D'où ces gouvernements qui se renversent les uns les autres - car l'argent, l'ambition, sont devenus le veau d'or - et la perpétuelle zizanie des partis politiques. Le drame actuel de la Côte d'Ivoire n'est donc pas économique mais idéologique, spirituel et religieux. Les Français et les Ivoiriens doivent prier et étudier la doctrine sociale de l'Église. Que toutes les élites, par les Exercices de saint Ignace de Loyola, œuvrent à leur régénération spirituelle. La paix, le salut, la vraie prospérité sont là. Pas ailleurs. ■

RP Jean-Jacques Marziac

❑ PAPINI

Les violents ravissent le ciel

En 1921 fut publiée à Florence l'*Histoire du Christ* de Giovanni Papini. Diffusé cette année-là à 70 000 exemplaires, ce livre allait connaître un succès durable, jusqu'à cette nouvelle réédition française.

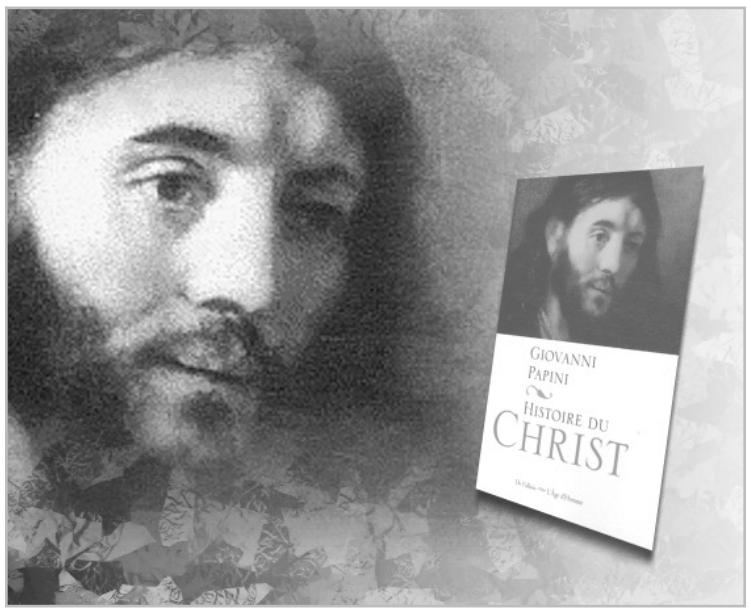

Voici un de ces livres qui justifient l'existence des éditeurs – du temps où l'édition était encore l'artillerie de la pensée, comme disait Rivarol –, des libraires, et, si l'on y tient absolument, de la littérature – bien qu'ici il n'en soit guère question. Voici un de ces livres qu'il est opportun de lire ou de relire, car c'est une nourriture du ciel et non de la terre, une nourriture pour ceux qui sur la terre, en route vers leur patrie céleste, sont en butte aux embûches du démon. Je parle de l'*Histoire du Christ* de Giovanni Papini, ce livre qui nous ramène aux origines de notre foi, de notre histoire et de notre religion.

Ruée sur l'Évangile

Il y a du Bloy dans Papini, avec un peu moins de génie, peut-être, mais moins de divagations aussi. Il fait partie de ces affamés, de ces déchus, de ces perdus, de ces mendiants d'éternité qui se jettent sur l'Évangile, sur le Royaume et sur le Christ comme des chiens sur des os. Mais n'est-ce pas pour ces violents avant tout que le Christ est venu ? Ah, certes leur dieu à ceux-là n'est pas celui des philosophes et d'Aristote – à peine même celui des théologiens – mais bien plutôt celui que Pascal désignait comme le dieu imprévisible, insondable et caché d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.
Ah là qu'on est loin du Jésus sentimental de François Mauriac, de ce jeune homme riche de l'Évangile qui n'arrive pas à franchir le pas, de cet Athys à peine débarbouillé des baisers de Cybèle, et plus encore du Jésus de Renan qu'il a mis de proportion avec les éventails des mauvaises chrétiennes du XIXe siècle. Au contraire, Papini prend son sujet à bras le corps, s'y meurtrit le cœur et s'y ensanglante les mains. C'est l'œuvre d'un homme qui est en train de couler et qui se raccroche à la planche toute raboteuse du salut. *Ave Crux unica spes*. C'est d'abord un homme qui revient de loin. Un homme qui revient des ténèbres et des limbes de l'athéisme, un Italien à sang chaud. Mais il faut dire merci à l'athéisme quand il fait éclore de telles conversions. Car Papini est un converti, un renversé, un retourné comme saint Paul. Celui qui, après avoir été loin et violemment dans l'athéisme, le rejette comme une idole, ira loin dans le sens contraire. Car il portera partout sa violence, comme sa croix, avec lui, son besoin d'étreindre, non plus des chimères mais des certitudes, non des nuées décoratives, mais le dieu vivant, non du peut-être, de l'à-peu-près, du oui-et-non, mais du sûr et certain. Rien de suave, d'énervé, et d'efféminé, mais du muscle et du cœur. Rien de mou, d'avorté, d'inachevé. Tout est conduit à son terme et à sa consommation finale. Le vin est tiré, il faut le boire, l'histoire a débuté, il faut l'achever, le cerf est débusqué, il faut l'abattre.

Distant de Rome

Dans une lettre d'un de ses amis qui le somme de se convertir, de s'approcher des sacrements et d'accepter l'Église romaine, Papini répond le 3 mars 1920 : « *Je suis arrivé à l'Évangile, je suis arrivé au Christ et j'y suis arrivé tout seul après de longs débats intérieurs. Mais je ne puis concilier cet amour que j'éprouve pour le Christ avec l'obéissance absolue à l'Église, parce que celle-ci - traite-moi de protestant tant qu'il te plaira - me semble trop éloignée de l'esprit des évangiles.* »
Cela dit, écrire une vie du Christ est une entreprise délicate et téméraire, car, après la perfection toute divine et la simplicité lapidaire et comme voilée des évangélistes, ces poètes de Dieu qui se bornent au strict nécessaire, et surtout sans rien pour exciter la curiosité des hommes toujours gourmande d'anecdotes, qu'ajouter, fût-ce le plus judicieux des commentaires ou l'imploration la plus véhémente ? Et Dieu sait que Papini ne manque pas de véhémence ! Qu'ajouter qui n'ait l'air, sinon d'un crime de lèse-majesté, du moins d'un acte prétentieux et redondant ? Mais là n'est toutefois pas le plus redoutable écueil. Il y a un ton dans les évangiles une couleur, une lumière que seuls quelques peintres ou quelques musiciens sont parvenus à rendre. En littérature je ne vois que Dostoïeski, et au cinéma Pasolini. Rendons grâces à Papini de n'avoir pas, comme beaucoup, dissocié le Christ de l'Église, le chef du corps. Il sait très bien que sans l'Église nous n'aurions pas eu l'Evangile. Mais il ne rabat rien non plus du scandale et de la folie de la Croix. Loin de lui l'idée de nous donner un Christ et un Évangile acceptables, je ne dis pas pour le plus grand nombre, mais pour le monde tout court et pour la raison.

Pas d'exégèse

Papini, tout comme Bloy, Veuillot, Verlaine, Claudel ou Bernanos, prend l'Évangile à la lettre. Il ne finasse pas avec lui. Il ne recourt pas à l'exégèse pour en atténuer les sévérités et en gommer les terreurs. Il attend que Dieu passe jugement sur lui dans la crainte et le tremblement. Le maître commande, le serviteur obéit et prie à genoux.
Dans la prière qui clôt son livre Giovanni Papini écrit : « *Tu as dit : "Si quelqu'un est seul je suis avec lui. Qu'il remue la pierre et il me trouvera, qu'il entaille le bois et je serai là." Mais pour te découvrir sous la pierre et dans le bois, il faut avoir la volonté de te chercher et la capacité de te voir. Or aujourd'hui, les hommes ne veulent pas, ne savent pas te trouver. Nous te prions donc, nous les renégats, les coupables, nous qui sommes nés hors de notre heure, nous qui nous souvenons encore de toi et qui nous efforçons de te ressembler, nous les derniers, les désespérés, revenus des périples et des précipices, nous te prions de redescendre encore une fois parmi ceux qui t'ont crucifié et qui te crucifient chaque jour, pour nous rendre à tous, meurtris dans les ténèbres, la lumière de la vraie vie. N'as-tu pas dit que tu venais pour les infirmes et non pour les bien-portants ? Jamais comme aujourd'hui ton message n'a été nécessaire, jamais comme aujourd'hui il ne fut oublié et méprisé. Le règne de Satan est arrivé à son épanouissement et le salut que tous cherchent à tâtons ne peut être que dans ton règne.* » ■

Gérard Joulié

✓ Giovanni Papini : *Histoire du Christ*, éditions De Fallois, 500 p. 25 euros.

Pour l'astre des nuits

JE REPRENDS, sur les sentiers de la mémoire et de l'imaginaire, le chemin du collège en un matin d'autrefois. Je viens de traverser, sous les grands arbres, l'esplanade du tour de ville, aménagée depuis deux siècles sans doute sur les anciens remparts. Sur le mur de la première maison de la vieille ville, je suis accueilli par une grande affiche représentant une lune bien dorée, au généreux sourire.

Le temps des réclames

Elle faisait partie, en ce temps-là, du répertoire commercial qu'on appelait alors la "réclame", et pas encore la "publicité". Que vantait-il, l'"astre des nuits", sur les réclames des années trente ? J'incline à penser qu'il s'agissait de vermicelles ou de macaronis, en tout cas de ce comestible familial et familier qu'un vieux célibataire de nos amis, amateur de calembours saugrenus, appelait « *les pâtes élémentaires* ».
Je ne voyais – et ne vois encore – aucune servilité affligeante pour l'antique Phoebé dans cette vocation commerciale imprévue ; je suis d'ailleurs persuadé qu'il y avait plus de sensibilité humainement divertissante dans les "réclames" que dans nos actuelles "publicités" auxquelles je trouve toujours un air prétentieux et compassé. La Lune, selon moi, a sa noblesse particulière, comme les personnages du théâtre italien du temps jadis. Des gens qui ne sont pas ses amis allégueront que le nom de l'aimable déesse nature a été incorporé par de médiocres plaisantins à des locutions peu flatteuses. Mais il est pour moi très évident que bien des gens sont "comme la lune" sans que l'aimable Séléné ait jamais rien fait pour mériter cette dérision vulgaire.
Je ferais appel au besoin, comme témoins de moralité et garants de dignité, aux mânes de Musset et de Jules Laforgue qui ont honoré en leur temps la Lune, amie des poètes et de tous les rêveurs en général.
Des intellectuels infatués n'apprécient pas, dans le portrait qu'on fait d'elle souvent, un sourire ébahi, un air de naïveté aisément satisfaite. Mais chacun de nous, et les pédants eux-mêmes, ne seraient-ils pas secrètement satisfaits si, au moins à certaines heures de leur vie, ils méritaient une réputation de jovialité aimable et souriante ? Désormais inséparable des amoureux de Pierrot et de Colombine, et des enfants amateurs de sucreries, la Lune préside aux danses, chansons et proverbes d'une humanité qui tient à honneur de rester souriante. Et mon ami Polydore professe comme une vérité intangible qu'il vaut mieux un sourire figé que pas de sourire du tout...

Lueur royale

L'imagination qui contemple l'astre des nuits se réjouit secrètement de sa ressemblance avec un plat de cuivre ornant un salon, ou même encore un plat d'or dans quelque royale demeure du temps passé. Car la nuit, pour qui sait la contempler, a quelque chose de royal ! Vous voyez bien que c'était là que je voulait en venir... Il y a une royauté des nuits dont le clair de lune reste le mémorable emblème ; pour en parler dignement, il faudrait que l'ami Pierrot me prêtât sa plume. Peut-être l'heure, diurne ou nocturne, viendra-t-elle, où nous trouverons les harmonies les plus dignes d'honorer l'astre des nuits. ❑

Jean-Baptiste Morvan

À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville

Éditions originales brochées

Demandez la liste à nos bureaux :
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er - Tél. : 01 40 39 92 06

❑ LIVRES

L'art et la manière

S'intéresser aux rapports entretenus jadis entre artistes et détenteurs du pouvoir incite à mesurer les changements opérés dans un monde qui, en privilégiant le culte du laid, le scandale et le gain, fausse toute création et jusqu'aux notions du Beau et du Vrai.

Michelangelo Merisi, plus connu sous le nom de son village lombard, Caravaggio, mourut à trente-neuf ans de blessures mal soignées, de paludisme ou d'insolation, fin juillet 1610. Mauvaise date pour des commémoraisons officielles, largement occultées en France. Quatre siècles après sa mort brutale, Caravage, étonnante figure entre ombre et lumière, demeure pourtant celui qui fit entrer la peinture dans la modernité.

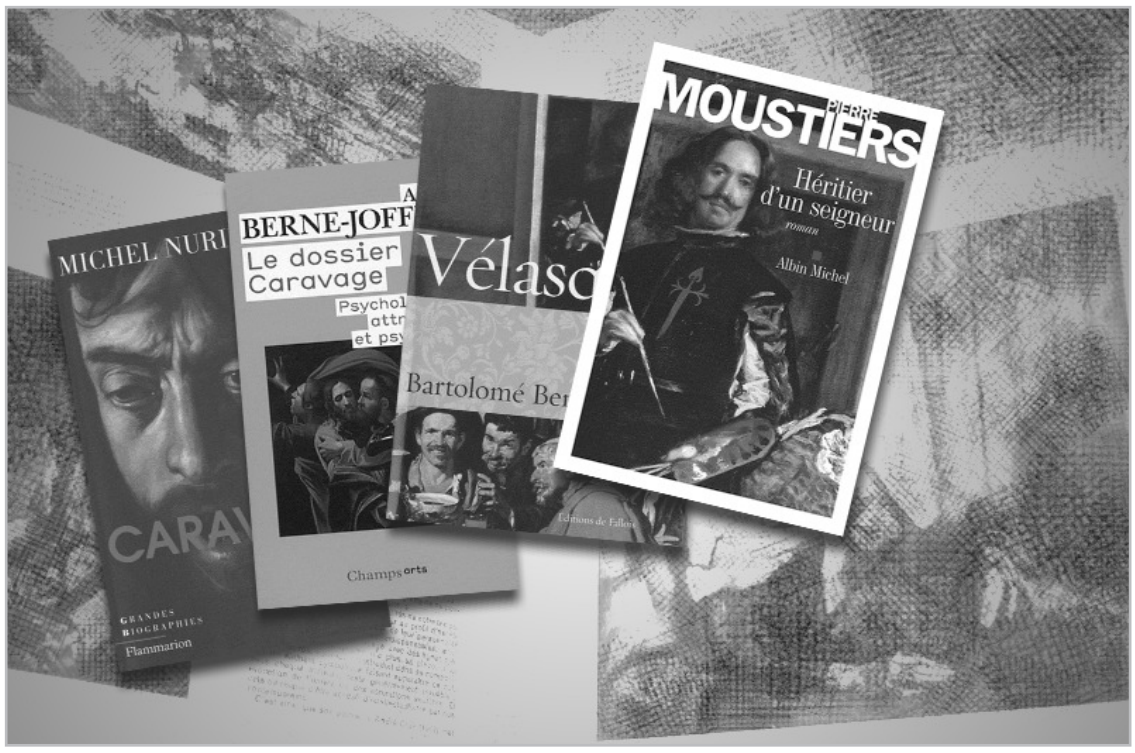

Caravage et le péché originel

Michel Nuridsany en propose une biographie, intelligente souvent, agaçante parfois. Agaçante parce que, spécialiste d'art moderne, Nuridsany veut comprendre Caravage en le rapprochant de créateurs contemporains dont la démarche, les réactions, les fragilités expliqueraient celles de leur prédécesseur. Comparaison n'est pas raison... Agaçant, aussi, quand il consacre de longs développements à l'homosexualité probable du peintre comme à une clef de l'œuvre. Que Merisi, à l'instar de Michel-Ange ou Vinci, ait préféré les *ragazzi* n'ôte ni n'ajoute rien à son génie et ne mérite pas qu'on s'y arrête. Sinon pour souligner combien, dans la Rome de la Contre-Réforme, l'Église pouvait se montrer tolérante et pardonner au talent. L'analyse des réseaux qui le patronnèrent, -papes, cardinaux, ambassadeurs de France, princes italiens, Ordre de Malte -, démontre la largeur de vues de ces hommes et l'efficacité non seulement de leur mécénat mais de leur protection. Caravage possédait un caractère violent et emporté, en quoi il était un parfait produit de son temps. Ses disputes, ses bagarres, ses duels devaient mal finir : il tua un adversaire, dut fuir Rome sous le coup d'une condamnation par contumace. Cette violence ne l'empêchait pas d'être un catholique à chaux et à sable, admirateur de Charles Borromée et Philippe Néri, imprégné de leur spiritualité. Nuridsany a de très belles pages sur cette proximité entre la pensée des saints et celle du peintre, propres à éclairer la *Madone de Lorette* ou le *Martyre de saint Matthieu*, chefs-d'œuvre révolutionnaires. Cette dualité entre le bien et le mal, cette marque du péché originel inscrite dans les gènes de l'homme, Caravage et son œuvre en témoignent ; là se trouve le secret de son génie, cette grandeur douloureuse qui habite ses tableaux. Mais combien de temps le comprendra-t-on dans une société si déchristianisée que le biographe doit expliquer les notions les plus élémentaires du catholicisme ?

L'artiste retrouvé

À trente ans, Caravage était le peintre le mieux payé et le plus admiré d'Italie, en dépit d'incompréhensions de la part de certains commanditaires. Cette gloire lui fit beaucoup d'ennemis parmi les barbouilleurs prompts à dénigrer ce qu'ils étaient incapables de réaliser. Faut-il attribuer à leurs calomnies et leurs critiques le désintérêt, le rejet et le mépris qui frappèrent l'œuvre jusqu'au début du XXe siècle ? Caravage, très mal connu, devint l'homme des clairs obscurs, des scènes de genre, de ce réalisme que ses contempteurs dénonçaient, s'indignant des pieds sales de ses pèlerins, des allures populaires de ses Madones, de sa volonté d'imiter le réel au lieu de le transcender. On lui attribua tout ce qui s'apparentait à ces genres, surtout des croûtes. Il fallut des années aux spécialistes pour débarrasser son œuvre de ces scories indignes et révéler l'immensité de son talent oublié.

André Berne-Joffroy, en 1959, avait cherché à comprendre comment et pourquoi le plus grand peintre italien du XVIIe siècle avait connu ce sort posthume indigne. *Le dossier Caravage*, que son auteur reprit avant de mourir en 2007, est une somme énorme, passionnante, inclassable, menée telle une enquête policière. Elle invite, en partant d'abord des sources, puis des commentateurs, puis des chercheurs, à retrouver l'artiste et son œuvre, tandis que se dessine en parallèle une étonnante histoire sociale des sensibilités et des partis pris artistiques. Quiconque s'intéresse à Michelangelo Merisi doit posséder ce livre, qui offre, malheureusement en noir et blanc, le catalogue complet et raisonné de l'œuvre.

Velasquez et Philippe II

Les clairs obscurs caravagesques, Diego Rodriguez de Silva y Vélasquez les intègre à ses premières œuvres, lorsqu'il commence à peindre à Séville, vers 1617. Il se libérera plus tard de cette influence pour donner la pleine mesure de son talent. La grande chance de Vélasquez, critiqué, lui aussi, dès ses débuts, parce qu'il consacre son art à peindre objets et visages du quotidien, tient à sa rencontre avec Philippe IV, qui fait de lui l'un des peintres officiels de la cour d'Espagne, puis son ami, lui procurant *l'hidalguia*, la noblesse que ses origines et son métier manuel lui interdisaient. La relation entre le roi et l'artiste grandit quand les revers politiques et militaires espagnols obligent le souverain à placer sa gloire et ses ambitions dans le mécénat et les collections, autre façon de laisser une trace dans l'histoire. On a parfois regretté que Vélasquez ait tenu ce rôle, tour à tour courtisan et ministre des beaux-arts sans le titre, ces occupations le détournant de la peinture. Ce n'est pas l'opinion de Bartolomé Bennassar, qui propose la première véritable biographie historique du peintre, tâche réputée jusqu'alors impossible. À tort ! Si les documents font défaut qui permettraient de cerner la vie intime et la pensée du peintre, il en existe assez pour retracer avec exactitude sa carrière, ses centres d'intérêt, son travail, c'est-à-dire l'essentiel. C'est suffisant pour proposer un livre informé, passionné, et remarquablement intéressant.

Le poids d'une hérédité

Il subsiste toutefois des blancs dans cette vie. Ainsi qu'est-il advenu d'Antonio, le fils né vers 1651 des amours italiennes de Vélasquez alors en mission à Rome ? On sait que son père tenta d'en obtenir la garde et de le faire venir à Madrid mais n'y parvint pas, malgré ses amis et ses protecteurs. Le romancier Pierre Moustiers brode sur ce vide pour imaginer ce que fut la vie de cet enfant, qu'il suppose le fruit de la liaison de Diego avec sa consœur romaine Flaminia Triva. Reconnu par le fiancé de sa mère, Antonio, sur le tard, s'éprend d'une jeune Provençale qui lui donnera un fils. Mais François, confronté aux origines de son père, n'éprouve qu'étonnement et colère. *Héritier d'un seigneur* est une prenante évocation des rapports entre parents et enfants, du poids d'une hérédité acceptée ou reniée, sur fond de Provence, d'Italie et d'Espagne. Une réussite. ■

Anne Bernet

✓ Michel Nuridsany : *Caravage*, Flammarion, 385 p., 25 €.
✓ André Berne-Joffroy : *Le Dossier Caravage*, Flammarion, Champs Arts, 720 p., 15 €.
✓ Bartolomé Bennassar : *Vélasquez*, Fallois, 325 p., 24 €.
✓ Pierre Moustiers : *Héritier d'un seigneur*, Albin Michel, 270 p., 18,50 €.

Lus aussi

❑ Lorsque le docteur Corbel, jeune médecin idéaliste qui se dévoue au service des pauvres, voit entrer dans son cabinet l'étrange Obscura, il est frappé par la ressemblance de cette prostituée avec l'Olympia de Manet, œuvre qu'il aime parce que le modèle ressemble à sa propre épouse. Il ignore que l'intrusion de cette femme va détruire sa vie. Y a-t-il un lien entre Obscura et le maniaque qui reconstitue les œuvres du peintre récemment disparu en des scènes macabres dont les modèles sont des cadavres ? Lorsque Sibylle Corbel disparaît à son tour, son mari ne doute pas qu'elle a été enlevée par l'artiste dément en quête d'une réussite impossible. Avec l'aide d'un ami psychiatre, il va tenter de comprendre les motivations du fou et de le démasquer avant qu'il soit trop tard. La quête du chef-d'œuvre impossible peut-il faire perdre la raison ? L'argent et le pouvoir peuvent-ils garantir l'impunité à un criminel ? Tels sont en fait les thèmes de ce roman qui visite tour à tour, avec sensibilité, les galetas du Paris des années 1880 et la fameuse clinique du docteur Blanche, les maisons closes et les théâtres dans une reconstitution réussie d'un climat et d'un milieu. Reste que l'exposition détaillée, nécessaire à l'intrigue, des processus de la décomposition cadavérique peut ébranler certains lecteurs. Âmes sensibles s'abstenir.

❑ Dans les années trente Naomi Keenne était une artiste promise à un bel avenir. Ses liens étroits avec les dirigeants nazis dont elle peignit d'admirables portraits aux antipodes de leur image publique, ont détruit sa carrière avant de la conduire à une mort prématurée. Soixante ans après sa disparition, ses toiles, rarissimes, ont pourtant un public d'amateurs qui se les arrache à prix d'or. Gottfleisch, marchand d'art sans scrupule, est persuadé que Sidonie, la sœur de Naomi, possède encore plusieurs de ses œuvres et il est prêt à tout pour les obtenir. Mais il ignore que Miss Keenne, vieille dame charmante, n'est pas sans défense et qu'il peut être très dangereux de s'attaquer à elle. Tout l'intérêt de ce gros roman anglais, remarquablement conduit, au rythme nerveux, au-delà d'une interrogation sur le pouvoir de l'art et sa valeur marchande, est de poser des questions dérangeantes sur la manière dont les vainqueurs écrivent l'histoire, et de rappeler, preuves à l'appui, que la frontière entre bien et mal, bons et méchants, est incroyablement poreuse, tout cela avec une audace et une franchise inconcevables dans le paysage littéraire français.

✓ Régis Descott : *Obscura*, Lattès, 400 p., 20 €.
✓ Russell James : *Peindre au noir*, Fayard, 460 p., 22,90 €.

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

508 : La France prenait forme

Après avoir donné une digne capitale à son royaume, Clovis entreprend soumettre ou chasser les Burgondes et les Wisigoths. Toulouse tombe bientôt aux mains des Francs.

Cette année-là, la vingt-septième année de son règne sur les Francs saliens, la douzième de son règne en tant que roi chrétien de la Gaule, Clovis, quarante-deux ans, travaillait toujours à ébaucher ce qui serait un jour la France. La première urgence était de donner à son royaume une capitale digne ; depuis longtemps dejà il songeait, à la suite de son père Chilpéric, à Lutèce, la cité gauloise des Parisii, dont la situation géographique était remarquable. Mais la vierge consacrée Geneviève gardait le lieu qu'elle avait sauvé d'Attila et de ses Huns en 451 et qu'elle interdisait à Clovis tant qu'il serait païen. Maintenant plus d'obstacle ! Aussi à peine séchées ses larmes après la mort de sa sœur préférée Alboflède, le roi de Francs prépara-t-il son entrée : « *Cette fois,* dit Anne Bernet, *point de murailles hérissées d'hommes en armes, ni de portes fermées, Geneviève cédait la cité au roi converti. Lutèce s'achetait par une messe, Clovis en faisait l'expérience...* »

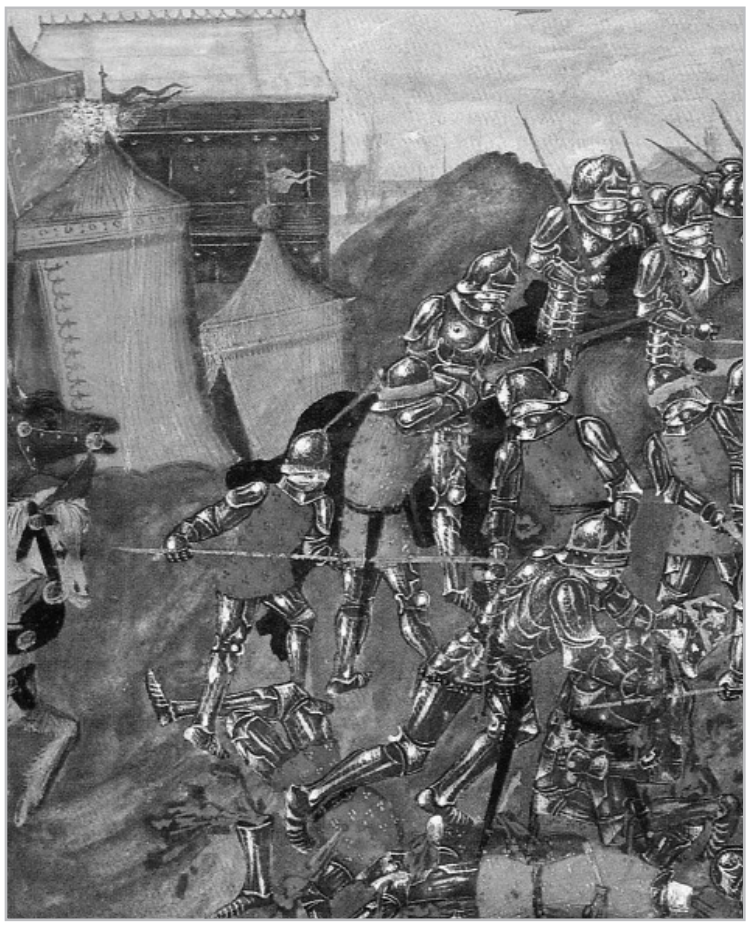

Clovis tuant Alaric II
Extrait d'une miniature du XVe siècle

Face à Gondebaud

Mais il fallait aussi bien vite rebâtir l'unité du pays, autrement dit soumettre ou chasser les Burgondes et les Wisigoths, occupants hérétiques. Les premiers, dans la vallée de la Saône et de Rhône, étaient les moins fanatisés de la secte arienne ; leur roi Gondebaud était l'oncle de la reine des Francs Clotilde, et Avit, l'évêque (catholique) de Vienne avait ses entrées à la Cour. Pour faire plier Gondebaud, Clovis s'appuya sur le dernier frère de celui-ci, Godegisile, qui avait échappé au massacre fratricide et gouvernait la région de Genève tout en aspirant à la couronne burgonde entière. Clovis fonça donc avec une armée impressionnante sur Gondebaud qu'il rencontra à Dijon, mais celui-ci, refusant de voir Godegisile, courut s'enfermer à Avignon, où, pour s'en sortir, il dut promettre à Clovis, parti à sa poursuite, de verser un tribut annuel. Godigisile croyant son heure arrivée, fit de la résistance dans Vienne, mais Gondebaud, avec l'aide d'un traître, l'extirpa après l'avoir tué de sa propre main, ainsi que l'évêque arien qui s'interposait. Finalement Gondebaud honora ses promesses d'Avignon. Mieux, il maria sa petite-fille Suavégotta, fille de Sigismond, à Thierry, fils d'un premier mariage (païen) de Clovis, fit édicter des lois favorables aux catholiques et reçut lui-même le baptême des mains d'Avit. « *De menace qu'il était,* écrit Anne Bernet, *l'État burgonde devenait partenaire et soutien, et la religion catholique dont Clovis s'était fait le champion, remportait une éclatante victoire.* »

Un combat singulier

Restaient les Wisigoths, qui occupaient tout le Sud-Ouest du pays, jusqu'aux Cévennes. Les catholiques attendaient une intervention de Clovis qui les libérerait des persécutions renouvelées du roi Alaric II. Avec l'accord d'Anastase, l'empereur d'Orient très inquiet de constater les visées expansionnistes des Goths hérétiques, Clovis, au printemps 507, pria saint Martin à Tours avec son armée qui s'engagea à ne pas piller, puis passa la Loire. Arrivé au bord de la Vienne, il se crut cerné, mais une gracieuse biche lui fit miraculeusement deviner un gué, dans lequel lui et tous ses hommes s'engouffrèrent. De la cathédrale de Poitiers s'éleva alors une fantastique et miraculeuse lumière, preuve que saint Hilaire, qui avait toute sa vie combattu l'arianisme, était avec eux. La bataille eut lieu à Vouillé et fut sans merci. Selon la coutume elle se termina par un combat singulier, un corps à corps entre les deux chefs : Clovis ne fit qu'une bouchée d'Alaric trop amolli dans les palais toulousains, tandis que son jeune fils Amalaric s'enfuyait tremblant au-delà des Pyrénées pour reconstituer un royaume autour de Tolède... Toulouse tomba aux mains des Francs, Clovis était maintenant maître de la Gaule sauf de l'Armorique dans la péninsule bretonne, farouchement indépendante, et du pays d'Arles qui demeurait wisigoth, allié des Ostrogoths d'Italie.

Notre temps aurait intérêt à réfléchir au comportement de notre premier roi chrétien. Celui-ci, lui-même enfant d'immigré mais plus qu'intégré, eut à faire face à des invasions à coloration religieuse. Il n'a pas dit : les religions posent un problème, mais toutes les religions se valent, donc répondons par la laïcité absolue pour n'avoir pas d'histoires, auquel cas la France ne serait pas restée chrétienne. Il a accueilli les Burgondes en les convertissant, il a chassé les Wisigoths avec leur religion théocratique et tyrannique qui faillit s'imposer mais dont il a prouvé qu'elle n'avait aucun d'avenir. C'est pour cela que remontant de Bordeaux où il avait passé l'hiver, Clovis reçut dans Tours pavoisée un envoyé de l'empereur Anastase lui conférant les insignes consulaires et le diadème des César, signe qu'il avait su ressusciter en Occident Rome sous le signe de la Croix. ■

Michel Fromentoux

JEAN-PIERRE LAMY
Estimations immobilières et commerciales
Membre de la Compagnie Nationale des Experts Judiciaires en Estimations Immobilières
223 rue de l'Université 75007 Paris
Bureaux à Avignon et Cannes
06 63 09 35 16
lamyjeanpierre@sfr.fr

BRASILLACH

Une justice de connivence

Un magistrat s'interroge sur l'Épuration.

« *La mort de Robert Brasillach n'a désarmé personne. Comme s'il devait être sanctionné à perpétuité bien au-delà de sa disparition. Parler de lui* [...], *introduire de la nuance dans la folie de l'Histoire, le condamner mais autrement, refuser qu'on induise de son exécution la preuve implacable de la trahison alléguée, tenter sans arrogance ni provocation d'inventer un chemin qui ne soit ni de haine ni de complaisance : autant de démarches et de regards qui, pour n'être pas approuvés, méritent d'être tentés, éprouvés.* »

Est-ce donc l'impossible que demande Philippe Bilger, comme si, précisément, Brasillach, de fusillé parce que coupable, était devenu, nécessairement, éternellement coupable parce que fusillé ? C'est vrai, « *l'entreprise d'intimidation a réussi* » et si *La Reine de Césarée* a pu enfin être rejouée en 2004, puis reprise, ou *Les Poèmes de Fresnes* lus en février 2010, ce ne fut pas sans que des articles bien pensant aient été publiés dans la presse officielle. De plus, dans les années soixante-dix, tout adolescent pouvait découvrir aisément et à bon marché *Notre Avant-guerre* ou *Les Sept Couleurs* en livres de poche - l'imposture mémorielle, en un nouvel ordre moral, a épuré le catalogue. Et c'est aujourd'hui plus difficile.

Mais pourquoi donc Philippe Bilger, avocat général très médiatique, s'est-il penché sur le cas Brasillach ? La lecture du livre, relativement court, suggère tour à tour plusieurs motifs mais, très vite, on acquiert la certitude que Brasillach est surtout un prétexte à des interrogations sur la justice, son déroulement, les procès politiques, les injustices de l'Épuration - le père de Bilger a été condamné pour collaboration et son fils ne l'a jamais admis. Du reste, ceux qui liront ce livre par amitié pour l'auteur de *Comme le temps passe* resteront sur leur faim. L'ancien critique littéraire de l'AF était passé à la collaboration en 1941 en désaccord manifeste avec Maurras qui refusera de le recevoir en 1942 alors qu'il passait à Lyon ; Maurras, qui avait de la tendresse pour Brasillach lui avait envoyé, en vain, le jeune « *Bonaparte blond* » Boutang pour le convaincre de quitter *Je suis partout* reparu en zone occupée. Bilger reprend des poncifs que plus aucun critique sérieux ne reprend, comme une homosexualité refoulée expliquant le double fait supposé de sa virginité et de son admiration pour les SS virils... De même, une psychologie facile sur l'antisémitisme ou le nazisme - l'auteur va jusqu'à parler de « *transe* » - repose sur des raccourcis historiques qui font contresens. Bilger confond ainsi le reportage *Cent heures chez Hitler*, critique et inquiet, paru en 1937 dans *La Revue universelle*, avec celui, aseptisé par Bardèche mais nullement enthousiaste, paru en 1941 dans *Notre Avant-guerre*, afin de passer sous les fourches caudines de la censure allemande. Par ailleurs, il ne discerne pas qu'avant d'être l'ami du soldat allemand, Brasillach, de culture latine, fut surtout et demeura l'admirateur de Jose Antonio Primo de Riveira qui représentait, à ses yeux, la vraie image du jeune fascisme social qu'en romantique assumé - le mot romantisme est absent de tout le livre -, Brasillach s'est forgée, jusqu'à y perdre la vie dans une démesure où l'Allemagne joua le rôle de Méphistophélès - ah ! la phrase de Renan. Enfin, voir dans Maurras le mauvais génie de Brasillach, notamment sur l'obsession antisémite, c'est oublier que c'est au moment où Brasillach s'est éloigné de Maurras, principe d'ordre, qu'il est précisément entré dans la démesure. Tant qu'il fut sous l'influence de Maurras, Brasillach méprisa Hitler et le racisme. Les textes sont là.

Non, l'intérêt de ce livre courageux se trouve dans les interrogations d'un magistrat, d'une sévérité non pareille envers ses confrères de la Libération, qui, passant sans transition de Vichy à l'Épuration gaulliste et communiste, ont mis un zèle excessif à se déshonorer (« *on a le droit de ne reculer devant aucune hypothèse, même la plus basse* »). « *Vingt minutes pour mourir : le procès expédié* » : la sentence avait été prise avant que le procès ne commence. Et le président Vidal, missionné pour obtenir la mort, usa, semble-t-il, de pressions morales et de mensonges pour convaincre quatre jurés, pourtant "patriotes", qui hésitaient à la prononcer.

Bilger nous montre pourquoi, comment, et en a honte, en tant que magistrat. Tour à tour procureur (des magistrats, voire du défenseur, Me Isorni) et avocat (sans complaisance) de l'accusé, Bilger se demande ce qu'il aurait fait. En tant que magistrat, il l'espère, il aurait choisi la voie de l'honneur, qui commandait, dans une dialectique sur la responsabilité de l'écrivain que Brasillach revendiquait, de ne pas aller plus loin que l'indignité nationale. En tant qu'accusé, il le sait : il n'aurait pas « *désiré serrer la main de l'accusateur Reboul* » le matin de l'exécution et serait « *mort indigné* ». ❑

Axel Tisserand

✓ Philippe Bilger : *Vingt minutes pour la mort - Robert Brasillach : le procès expédié*, éditions du Rocher, 162 pages, 17,90 €.

❑ LIVRE

Raison et transcendance

Comment l'esprit français, s'il est plus menacé que d'autres par le rationalisme, est plus apte aussi, là où il s'ouvre à la transcendance, à discerner les formes authentiques du mystère.

La nostalgie d'un certain Paradis ne peut que décevoir.

C'est un beau cadeau que nous font les éditions Ad Solem, avec la réédition de ces trois articles consacrés aux relations de la raison française avec la transcendance, sous le titre *Culture et mystère*. Le premier, *Culture française et mystère*, qui confronte les sens français et germanique du mystère, paru en 1941 dans la revue d'Emmanuel Mounier, fut même censuré, à la demande de Vichy : Mounier dut remplacer chaque fois « *germanique* » par « *romantique* » ou « *goût de l'obscur* », en une démarche somme toute très maurrassienne, ce que Rémi Soulié commente ainsi : « *Français, peuple des jardins, Allemands, peuple des forêts... Maurras n'aurait pas dit mieux.* »

Comme le note encore le remarquable préfacier, qui pointe les enjeux des textes, si *Culture et mystère* « *en son opposition latente entre eschatologie chrétienne et progressisme révolutionnaire anticipe déjà les débats qui agiteront l'Église de France dans les années soixante et soixante-dix* », toutefois le prix en est ailleurs : « *la poésie, elle, demeure intemporelle* » ; et de rappeler la définition qu'en donne Boccace dans son commentaire de la *Divine Comédie* : « *"Poésie est Théologie" (ou ontologie, corrigera Maurras dans sa préface à* La Musique intérieure *sans que l'une soit exclusive de l'autre, bien au contraire)* », précise-t-il.

Trois textes courts, denses mais, rassurons immédiatement le lecteur qui s'intéresse aux rapports entre raison et transcendance, accessibles. Jean Daniélou ne jargonne pas pour nous relater « *cette brève mais très dense histoire littéraire et picturale du sentiment religieux en France* ». Ce serait du reste insulter au sujet. En cela, Daniélou appartient bien au « *génie français* » s'il est vrai que celui-ci « *répugne à l'indétermination mais goûte la Création* ».

Conspiration contre la vie intérieure

Ces textes partent d'une constatation que Daniélou effectue d'entrée de jeu - Bernanos fera la même, mais sur un autre ton, quand il s'écriera dans la même période que « *la civilisation moderne est une conspiration contre toute espèce de vie intérieure* » : « *Notre époque a perdu le sens du mystère* », sous les coups du rationalisme et du scientisme. Leurs excès, toutefois, ont amené une réaction, et c'est la nature de cette réaction qui fait l'objet des articles : elle peut en effet « *venir de deux sources différentes, des forces irrationnelles de la vie instinctive et de l'univers suprarationnel de la transcendance divine* ».

Chaque article développe un aspect de la question : le premier se penche sur la rationalité du génie français, au risque de rationalisme - l'esprit des Lumières, le positivisme - mais également « *apte* », « *là où il s'ouvre au mystère, à en discerner les formes authentiques* ». Le deuxième, percevant le sens du mystère comme « *la nostalgie d'un au-delà de l'apparence matérielle des choses* », nostalgie qui est celle du Paradis, en examine les différentes catégories, empruntées à Kierkegaard. Les deux premiers Paradis, l'esthétique (la poésie) tourné vers le Paradis perdu, et l'éthique, moral et politique, tourné vers un Paradis futur dont le XXe siècle a donné des exemples terrifiants, ne peuvent que décevoir. Reste l'accueil du mystère, avec le Paradis mystique, en attente de la résurrection : « *le mystique est l'homme qui dès cette vie rentre partiellement en possession des privilèges du Paradis perdu* », les Trois Paradis marquant « *les étapes de l'itinéraire spirituel qui va de la nature à l'esprit et de l'esprit à la grâce* ».

La dernière étude, *Sanctitas Dei*, se penche sur les fondements de l'adoration, cette reconnaissance de la sainteté de Dieu qui, poussant l'homme à accueillir la Transcendance et donc, contrairement à l'esprit moderne, à se refuser comme « *valeur suprême* », « *manifeste son attitude à se dépasser et donc à s'accomplir* » : « *en s'ouvrant au mystère de Dieu il prend sa véritable nature* ». Trois textes essentiels. ■

Axel Tisserand

✓ Jean Daniélou : *Culture et mystère, la raison française devant la transcendance*, préface de Rémi Soulié, éditions Ad Solem, 75 pages, 15 euros.

Islamisme et anomie

Face aux défis posés par l'islam, il appartient à la France de se réconcilier avec sa propre histoire.

Avec la "révolution de jasmin" en Tunisie, suivie de troubles graves en Égypte, mais aussi en Jordanie, en Algérie au Yémen et peut-être demain dans d'autres pays du Maghreb ou du Moyen-Orient, une première constatation s'impose. Ces pays sont tous, à des degrés divers, des alliés de l'Occident, tous en butte à la montée de l'islam, et ont fait, plus ou moins, l'objet de l'admiration de notre presse, pour leur modernité et le processus démocratique engagé.

L'Iran, le seul grand Satan officiel dont le pouvoir religieux a réprimé dans le sang une tentative de soulèvement, est depuis belle lurette, sur cette question précise, retombé dans l'oubli.

Ainsi les médias occidentaux se réjouissent-ils avec une quasi-unanimité de la déstabilisation des quelques pays arabes, à l'avenir incertain, qui n'ont pas encore choisi la charia .

Malaise en Europe

Cela intervient en synchronisation parfaite avec les premiers signes de "ras-le-bol" en Europe à l'encontre d'un islam de plus en plus visible, décomplexé et même parfois triomphant (sur fond d'attentats sanglants anti-chrétiens durant le mois de décembre à Bagdad et à Alexandrie). D'un côté Riposte laïque voudrait qu'on donne un tour de vis supplémentaire au laïcisme totalitaire, pour rappeler le sens de l'histoire depuis 1905.

De l'autre, les chrétiens, démocrates en particulier, essaient de nous faire croire que l'islam, naturellement bon et pacifique, est abusivement jugé alors que l'extrémisme est fort minoritaire, sans voir, comme on a pu le constater aux élections de l'UOIF, que la tendance dure est bien installée.

De plus en plus de Français semble-t'il, se posent, parfois inconsciemment, en opposition à l'islam car issus de la culture chrétienne. On a beau tolérer la nourriture *halal* dans les Quick, à chaque fois que des chrétiens sont assassinés dans le monde, ce qui arrive tous les jours, c'est le plus souvent à des islamistes qu'on le doit.

Cela provoque un sentiment de solidarité atavique naturel.

Michel Michel, sociologue , rappelait dans une conférence du vendredi, dans les locaux de l'Action française, que « *l'anomie* » de notre société occidentale, la perte de sens et de conscience de l'héritage, expliquaient notre désarroi face à une identité culturelle forte et apparemment cohérente s'imposant dans notre paysage. Mais il ajoutait que cette impression de cohérence, en réalité, était fausse, et que l'anomie touchait aussi cet islam au rabais qui sévit dans nos banlieues.

Oskar Freysinger, qui a mis un coup d'arrêt aux constructions de minarets en Suisse, disait dans un *meeting* récent, tout en louant la France « *pays des Lumières* », qu'il fallait renouer avec nos racines chrétiennes, qui s'imposent à nos regards sur toutes nos collines et à tous nos carrefours depuis deux mille ans. Il serait vain, injustifié et inutile de chercher des poux à l'islam en tant que religion et culture. Ce serait se lancer dans une confrontation complexe qui relève des savants et des théologiens. On ne peut non plus reprocher à des gens leurs propres croyances qui s'opposent et résistent surtout aujourd'hui, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, à la dégradation des mœurs portée par nos élites comme une ultime libération des contraintes de notre civilisation judéo-chrétienne.

Ainsi, sans se tromper de cible, nous devons simplement constater qu'une immigration massive et incontrôlée, doublée de l'intrusion d'une culture plus formelle qu'authentique, et totalement étrangère à notre propre réalité historique, ne peut que provoquer, à terme des incompréhensions, un sentiment d'agression et des heurts.

Aujourd'hui, en matière d'immigration, les errements de nos politiciens veules, lâches et pédants, toutes tendances confondues, sont difficilement réparables. Nous risquons une balkanisation avec tout ce que cela comporte et, compte tenu de l'expérience de nos frères serbes au Kosovo, ce n'est pas l'OTAN, dont notre armée n'est qu'une composante supplétive, qui viendra nous aider en cas de pépin, bien au contraire.

Idéologie

Comment ne pas penser que tout cela procède d'une volonté idéologique évidente, quand, dans le même moment, la Commission européenne nous sort un agenda à plusieurs millions d'exemplaires qui fait apparaître toutes les fêtes religieuses sauf chrétiennes ?

Quant à l'inénarrable Nicolas Sarkozy, qui nous sommait il y a quelques mois encore au métissage laïque et obligatoire, il constate aujourd'hui, après Angéla Merkel, que le multiculturalisme, est un échec. On l'aura remarqué, cette pusillanimité de nos gouvernants n' est que l'attribut essentiel, constitutif de la personnalité de la femme sans tête... Il faut à la France une politique d'immigration ainsi qu'une politique étrangère réfléchies et cohérentes s'inscrivant dans un grand projet de civilisation. Il n'est que temps pour notre pays de reprendre sa destinée en main, mais pour cela, et plus que jamais, il faut la stabilité et la durée à la tête de l'État. ❑

Olivier Perceval

❑ 7e ART

Un roi sans voix au cinéma

Précipitez-vous dans les salles obscures ! *Le Discours d'un roi* s'impose comme une réussite, riche en émotion. Naturellement, les royaliste porteront à ce film un intérêt tout particulier.

Le film de Tom Hooper, écrit par David Seidler, intitulé Le Discours d'un roi, est sorti en salle le 2 février dernier et a totalisé dans les cinq premiers jours 500 000 entrées en France. Multinominé aux Oscars, ce succès se poursuit actuellement et dans de nombreuses salles le public ovationne le film à la fin de la projection par des applaudissements soutenus. C'est tout juste si quelques "vive le roi!" ou "god save the king!" ne fusent pas dans des UGC ou MK2 pourtant habituellement sans-culottes. Mais ce serait justice au regard des qualités du film comme du principe politique bien mis en avant.

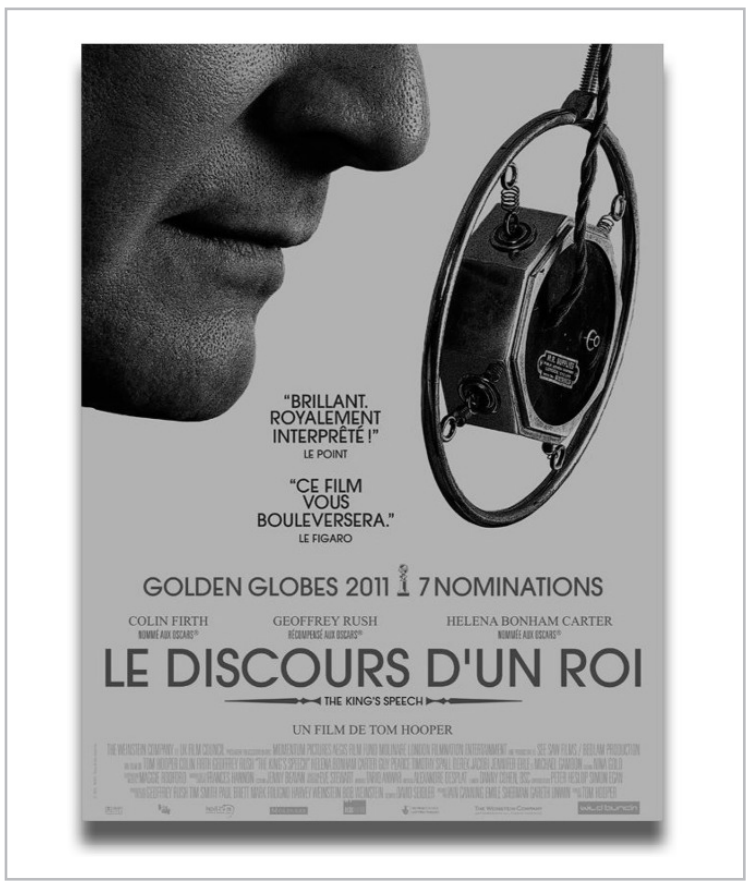

Une histoire méconnue

Le Discours d'un Roi fait rejaillir une histoire méconnue, celle du roi d'Angleterre George VI, père de l'actuelle Elizabeth II, qui était affligé par un féroce bégaillement. C'est sur cette trame en apparence un peu maigre que Hooper et Seidler ont construit un petit chef-d'œuvre. Le film présente en vérité une facture assez modeste, du moins ne s'épuise-t-il pas en faste inutile, strass et paillettes. Que l'on se rassure, on est loin de l'esprit de Stéphane Bern! Le décorum se limite au strict nécessaire, pas de glamour et un cadre toujours serré. Les personnages sont toutefois un tantinet manichéens, il y a un méchant frère, Edouard VIII, contre un gentil, le duc d'York futur George VI. On peut également faire reproche au film de passer presque sous silence l'attitude inconséquente de Chamberlain lors de la conférence de Munich. Un petit manque de nuance et une omission certes mais qui ne sont que pécadilles au vu de l'ensemble.

L'histoire du film s'appuie sur des éléments indiscutables. George V d'Angleterre, petit-fils de la reine Victoria, cousin germain et sosie du tsar Nicolas II, règna de 1910 à 1936 comme Charles Quint, sur un empire où le soleil ne se couche jamais. La prépondérance britannique s'étendait encore à la moitié de l'humanité. D'Australie, du Canada, d'Égypte ou des Indes, Sa Glorieuse Majesté percevait l'infini respect de ses sujets. George V incarnait l'autorité, celle qui va de soi, naturelle, qui s'impose sans recours. Politique retors, sans état d'âme, il eut deux fils, à ses yeux bien décevants. L'aîné, un jouisseur frivole s'apprêtant malgré tout à lui succéder et le cadet, duc d'York, pauvre petit prince, écrasé par la nature altière de ses parents, luttant pour surmonter son bégaillement. Ce qui devait arriver arriva: George V mourut et son fils aîné devenu Edouard VIII préféra abdiquer pour épouser Wallis Simpson, sulfureuse aventurière originaire de Baltimore, de surcroît divorcée. Le malheureux duc d'York dut s'y coller, il devint George VI, " le plus grand monarque britannique du XXèe siècle" si l'on reprend l'historien François Kersaudy qui l'évoquait l'autre jour dans le Figaro.

Peut-être vaut-il mieux en politique comme en toute chose de petits débuts, biens modestes, pour travailler sans relâche à une glorieuse fin ? C'est là toute la morale de George VI.

Albert duc d'York devenu George VI arrivait sur le trône au moment où politique et communication commençaient à se lier, couple infernal qui semble toujours se rapprocher de nous alors qu'il n'a pas cessé de s'écarter. Ce n'étaient pas encore la télévision ou Internet qui faisait et défaisait les réputations mais c'étaient déjà la photographie et la radio qui interféraient dans les opinions! Un physique prestigieux ou un discours éloquent savaient autrement vous conquérir les coeurs. George V, dans un éclair de lucidité résume la mutation qui s'opère dans ces années: "Auparavant, il suffisait à un roi de paraître en grand uniforme et de ne pas tomber de cheval, maintenant nous devons nous inviter chez les gens et les charmer." Cette véritable putasserie, cet art de plaire au lieu de gouverner n'étaient donc déjà plus le propre de la démocratie, esclave des élections. Dans son film sur Elizabeth II, "The Queen", objet d'un article de notre dernier numéro et qui est presque la suite naturelle du "Discours d'un Roi" le réalisateur montre admirablement les démissions successives de la reine lors de la mort de Lady Di. Une à une tombent ses dernières préventions, ses ultimes pudeurs devant une nation non plus de sujets mais de spectateurs et qui réclame sa part d'émotion, son lot de royal romanesque. La reine sauve son trône par un pragmatime dont on peut se demander s'il ne maquille pas son acte de décès. Là aussi le film se termine par un discours mais alors que dans celui de Hooper il a le goût de la victoire et d'abord sur soi-même, dans l'autre, il transpire le parfum de la décomposition.

Une victoire

Mais il y eut donc d'abord une victoire, celle qui consiste à maîtriser les moyens modernes d'information. Pour George VI, plus qu'un challenge de gentleman ce fut le défi d'une existence. Il faut saluer comme il se doit tout le talent de Colin Firth qui incarne à l'écran ce roi bègue plus vrai que nature. C'est d'ailleurs là l'une des qualités de ce film renversant d'intelligence: tous les acteurs, à l'unisson, ont le ton juste, même la future Elisabeth II, petite fille qui a déjà des réflexions de reine. Colin Firth est littéralement habité par ce prince tétanisé devant un micro, qui s'étouffe dès la première phrase d'un discours. Les plus grands spécialistes se penchent sur son cas mais sans grand résultat. Un Australien à Londres fait pourtant des miracles. Le prince bègue va s'accrocher aux méthodes peu conventionnelles de Lionel Logue. Naît alors, progressivement et non sans embûches, une solide et authentique histoire d'amitié entre les deux hommes. Logue va atténuer pas à pas le handicap de son patient. Il faudrait vraiment un cœur de pierre, solidement républicain, pour ne pas verser une larme devant cette misère humaine combattue avec tant de bonne volonté, d'efforts héroïques, où la notion du bonheur est si fugace, où seule domine celle du devoir.

Délicieux métier

Louis XIV considérait son métier comme délicieux, régner sur 22 millions de Français était un "bon plaisir". Voilà bien ce qui l'oppose à George VI d'Angleterre. De la fonction, ce dernier n'entrevoit que la charge, le poids difficile, l'attitude corsetée des personnes présentes. Longtemps son épouse et lui-même en voudront beaucoup, en voudront énormément à l'ancien Edouard VIII et à Wallis Simpson devenus duc et duchesse de Windsor, d'avoir fait tomber sur leurs épaules le fardeau de l'État. Mais à force de travail, de cette endurance des modestes consciencieux, George VI confirmera l'assertion du général Bonaparte : "Une bataille perdue, c'est une bataille qu'on croit perdue!" Et cette première victoire préfigurera une seconde, celle qui s'annonce dans le grand chambardement provoqué par les nazis.

Car au moment où Geoge VI ceint la couronne, Hitler, véritable professionnel de la parole, et ses adjoints comme Joseph Goebbels, engrangent des succès militaires et diplomatiques à grands renforts déclamatoires. Piètre comparaison entre le dictateur à chemise brune, capable de faire vibrer des millions d'Allemands par le verbe et ce triste sire à la parole mince, hoquetant, ânonnant comme il peut. Mais c'est justement là que réside la grandeur de George VI d'Angleterre et du principe qu'il incarne. Il saute aux yeux de tout spectateur un peu lucide qu'une lecture royaliste du film de Hooper est fondée.

Car peu importe, au fond que le roi soit bègue, et même muet, et pourquoi pas bossu, et qui sait? sans bras et sans jambes, sa première qualité ne réside bien sûr pas là. Un argument souvent avancé contre une restauration monarchique est la question des déficiences des héritiers, la potentielle incapacité à exercer ce qui s'obtient par droit de naissance. Tout fragile que soit George VI, il veut bien faire, il ne répond à aucune logique électoraliste. C'est d'ailleurs un honnête homme à mille années lumière d'un député-maire en campagne - et vous n'êtes pas obligé de penser nécessairement à Georges Frêche! - George VI ne répond pas à des critères d'efficacité comme on l'entendrait aujourd'hui, car sa première légitimité est d'être et seulement d'être. Il incarne la nation et il est la voix de l'Angleterre. D'où la nécessité de parler en son nom bien sûr. Mais qu'importe ! Son humanité est son premier argument politique.

Il appartient à un Juif allemand ayant fuit les nazis pour les États-Unis, Ernst Kantorowicz, de nous avoir rappelé le concept des deux corps du roi. En effet, après le naufrage de l'idée d'État dans les remous que provoqua la chute de l'Empire romain, celle-ci ne réapparut en Occident qu'au Moyen-Age grâce aux juristes des monarchies naissantes. De même que l'Eglise se révéla le corps mystique du Christ dont les chrétiens restent les membres, de même le roi à l'instar du Sauveur a deux corps : le sien propre, physique et périssable, et le corps mystique qui, lui, est la nation et qui ne saurait périr.

De cette nature double du souverain découle "l'État, c'est moi" de Louis XIV et la formule ritualisée, "le roi est mort, vive le roi". Le constat de Renan," la nation s'est coupée la tête en coupant celle de son roi" en est issue également. Ultime rejeu de cette dualité du chef d'État, même les monarques républicains que furent de Gaulle et Mitterrand bénéficièrent pour leurs funérailles d'une double cérémonie, dépouille purement physique à Colombey ou à Jarnac mais service religieux en parallèle à Notre-Dame assurant la permanence de l'État. C'est dire l'ambiguïté qui demeure. Entre la république qui singe la monarchie et une monarchie qui s'assume dans un roi fut-il modeste, l'honnête homme demeure songeur.

Dernier rappel

Le Discours d'un Roi s'achevant le 1er septembre 1939, vous souffrirez un dernier rappel. Tandis que la Luftwaffe bombardait Londres quelques mois plus tard, un jeune homme de 19 ans avait rejoint Londres pour continuer la lutte à sa manière. Il s'appelait Pierre Clostermann et écrira un jour ses souvenirs sous le titre "Le Grand Cirque". Alors qu'il venait de monter dans un taxi, des sirènes accompagnées d'explosions retentirent sur les rives de la Tamise. Imperturbable, le chauffeur allait sa route. Des bus à étage se couchaient sur la chaussée, des immeubles s'effondraient en vrac, mais le taxi contournait les tas de pierres fumantes. Arrivé à bon port, Clostermann paya le chauffeur en s'exclamant "On a eu de la chance!" La réponse fusa: "Oui, Monsieur, pas un seul feu rouge!" On peut rapporter cette blague au seul titre du flegme britannique. Voyez là plutôt la détermination d'un peuple, sûr de son souverain, George VI, qui ne quitta jamais sa capitale pendant la guerre, traversant à pied en long et en large tout Londres, partageant la vie de ses sujets. Aux mêmes heures sinistres, les membres du gouvernement de la république française s'étaient dispersés entre Paris, Bordeaux, Londres et Vichy. ■

Marc Savina
& Romain Fontanet

PROVINCE

L'AF en mouvement

Compte rendu de quelques manifestations survenues en Province le mois dernier.

Le 21 janvier à Angoulême

« Unissez-vous à la prière et à la mémoire de notre roi Louis XVI jugé coupable par la pseudo Convention nationale, il est condamné et guillotiné le 21 Janvier 1793 [...] !! Aujourd'hui attisons notre flamme pour que demeure, toujours et à jamais, la fougue royale d'un peuple qui espère et qui prie... Pleurons, pleurons, aujourd'hui car le sang coule ! » Chaque royaliste Angoumois a reçu ce message qui avait pour but d'animer notre flamme royaliste. Celle-ci demeure en chacun d'entre nous. De Gaulle lui-même n'affirmait-il pas : « En chaque Français sommeille un royaliste » ?

C'est ainsi que nous partîmes, guidés par le Sacré-Cœur de Jésus et le drapeau blanc fleurdelisé, vers la colonne érigée en hommage à la digne fille de Louis XVI, la duchesse d'Angoulême. La jeunesse royaliste était présente partageant le même profond respect pour notre patrie et ses rois. Une fois les lys déposés, notre action a été de bloquer le rond point sur lequel reposait cette colonne, de planter des torches tout autour et d'y hisser le drapeau fleurdelisé... Quelques minutes plus tard, la police républicaine faisait son apparition ! Notre faute ? Nous dérangions les passants avec nos chants... puis désordre sur la voie publique, non-présentation de papiers, etc. L'intervention policière fut brutale : ils emportèrent avec eux, appareils photos, téléphones portables et caméscopes...

L'un des nôtres a passé toute la nuit en cellule pour ne pas avoir voulu céder notre étendard... Que reste-t-il de notre action ? un article dans le quotidien local, censuré par notre cher maire..., relatant l'intervention musclée d'un groupuscule de royalistes...

Louis Chevreuil,
responsable étudiants
charente.etudiants
@actionfrancaise.net

Louis XVI à Marseille

Vendredi 21 janvier, à 19 heures, les royalistes s'étaient donné rendez-vous à la basilique du Sacré-Cœur à Marseille, pour honorer la mémoire du roi martyr Louis XVI. Célébrée par Monseigneur ELLUL avec chants grégoriens, orgue et chorale, nous avons pu assister à une messe magnifique. L'homélie du père Xavier MANZANO fut particulièrement intéressante, dressant un parallèle entre la mort du Christ et celle du roi, et opposant deux libertés, pour finalement montrer que la mort du roi, à l'image de celle du Christ, est en réalité l'accomplissement ultime de la véritable liberté, loin des idéologies totalitaires qui imposent une liberté par la force, la violence et la mort à ceux qui n'en veulent pas. A la sortie de la messe, après avoir assisté à l'office, les militants de l'Action Française Provence étaient là pour vendre le journal l'AF 2000 à la criée. « Demandez l'Action Française, demandez la presse nationaliste! » « Pour la France et les Français d'abord! » « Pour une monarchie nationale et populaire! », voilà les slogans scandés par nos militants. L'ensemble des journaux fut vendu et l'opération fut un réel succès. Nous avons ainsi montré que la messe du 21 janvier n'est pas qu'une simple commémoration: il s'agit avant tout d'un acte militant, nationaliste et monarchiste.

Roussillon

Devant une trentaine de personnes, la section de Perpignan recevait, samedi dernier, Olivier Perceval, secrétaire général de l'Action française. Il a expliqué à l'encontre de nos adversaires et certains « amis », la différence de la notion de nation chez Maurras et celle de nos bons « républicains ». La première est considérée comme moyen en vue du bien commun, au profit des plus faibles d'entre nous et la deuxième comme un but en faveur d'un état jacobin négateur des libertés concrètes. Qui d'autre qu'un roi arbitre, indépendant de tout groupe de pression, est plus apte dans un cadre national d'être le protecteur de tous les français.

AF

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF
Stéphane Blanchonnet
Secrétaire général
Olivier Perceval
Secrétaire général adjoint
Romain Hellouin

Trésorier
Giovanni Castelluccio
Secrétaire administratif
Marie-Suzanne de Benque d'Agut
Formation
Marc Savina

Provinces
Philippe Castelluccio
Militantisme
Jean-Baptiste de l'Aviath
Responsable opérationnel
François Bel-Ker

PARIS - 10/03

Campagne nationale d'AF sur l'immigration

Conférence le jeudi 10 mars :
La question ethnique en Afrique
par Bernard Lugan

Rendez-vous à 19 h 30 dans les bureaux de l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er (métro Palais-Royal) ; entrée libre.

Amis et sympathisants

L'AF en 2011 : nationaliste et anticapitaliste

Après celles de Christophe Dickès sur Jacques Bainville, historien d'Action française, de l'universitaire Flavien Bertran de Balanda sur Bonald et l'Action française et du professeur Germain Sicard sur L'éducation républicaine en France de Condorcet à Sarkozy, en avril, septembre et novembre 2010, une nouvelle série de conférences d'A.F. a été organisée les 28 et 29 janvier derniers, à Bordeaux, Toulouse et Bayonne.

L'orateur invité, Gérard Bedel, ancien directeur éditorial de L'Action Française 2000 et professeur à l'institut catholique d'enseignement supérieur de La Roche-sur-Yon (I.C.E.S., Vendée), a traité avec brio d'un sujet doctrinal et d'actualité : les rapports étroits entre notre nationalisme intégral et l'anticapitalisme national hérité d'Edouard Drumont et de La Tour du Pin. Les différents auditoires ont vivement apprécié la qualité de l'intervention, vue sous l'angle historique et idéologique, et ont émis des vœux pour que des conférences d'aussi haute tenue se poursuivent.

France royaliste Nice Provence

Notre journée commémorative du 23 janvier 2011 à Nice a connu une grande ferveur. À 10 heures la messe traditionnelle pour le repos du roi Louis XVI a été célébrée à la chapelle de l'archiconfrérie de la Très Sainte Trinité (Pénitents rouges) en présence d'une très nombreuse assistance qui a pu apprécier la beauté des chants grégoriens adaptés à la cérémonie du jour. Un déjeuner amical suivit à 12 heures. Plus de soixante personnes étaient rassemblées dans le salon panoramique du Grand hôtel Aston jouissant d'une vue magnifique sur la vieille ville et la mer avec en prime un soleil radieux. À 15 heures, notre conférencier Philippe Pichot-Bravard, professeur de droit et d'histoire qui nous est revenu pour la septième fois, a conquis son auditoire en nous parlant de l'aide apportée en 1848 et 1870 des royalistes français au pape Pie IX, afin de lui conserver ses États. Il mit également en scène les hésitations et les choix qui furent ceux de cette période de reconstruction difficile. Ce fut une journée émouvante que nos participants ne manqueront pas de garder en mémoire.

Josepha Guillemain

Louis XVI à Nîmes

Le samedi 21 janvier , de nombreux nîmois se sont retrouvés dans l'église Sainte-Perpétue pour honorer la mémoire de Louis XVI. La cérémonie a été réhaussée par la présence de pénitents blancs et de pénitents gris venus d'Aigues-Mortes. Comme chaque année, il a été procédé à la lecture du Testament du Roi martyr. Après la cérémonie, nos amis se sont retrouvés à la Brasserie le Palace pour un repas en commun au cours duquel François-Marin Fleutot a entretenu l'assistance des réformes effectuées ou prévues par Louis XVI et leur modernité, comme l'abolition de l'esclavage ou la suppression de la peine de mort..

Isabelle Allard

Annonces

Radio-Silence organise un dîner-débat le jeudi 17 février à 19 h 30 avec Michel de PONCINS, président de Radio-Silence, écrivain, sur le thème : Medjugorje – vrai ou faux ». Une vidéo de l'apparition du 2 novembre 2010 à Mirjana sera projetée. Lieu : restaurant Le Grenadier, gare d' Austerlitz, Paris 13e. . Veuillez envoyer votre chèque de 27 euros par personne (étudiants et chômeurs 20 euros) à La Voix du Silence, 5 rue Dufrenoy 75116 Paris, radio-silence@wanadoo.fr

Recherche ouvrage de Maurras *Le bibliophile Barthou*. 01 40 39 92 06.

Pour des recherches sur les relations Tocqueville avec L'Action française, nous recherchons l'article de Léon de Montesquiou paru en avril 1903 (Revue grise) : *Monsieur de Tocqueville, vous êtes un assassin !* 01 40 39 92 06.

❑ UN TÉMOIGNAGE ÉMOUVANT

Michel Déon et l'Action française

Quelques semaines après la parution d'une édition corrigée des *Poneys sauvages*, Michel Déon a bien voulu nous accorder un entretien où il évoque, plus particulièrement, ses liens avec l'Action française.

***L'Action Française 2000* – Quel intérêt présente encore pour vous le combat d'Action française, et où placez-vous l'œuvre maurrassienne dans le débat contemporain ?**

Michel Déon – Guillaume Bourgeade vient de publier un travail du plus grand intérêt sur les origines romantiques de Maurras – c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'il a été ensuite. Maurras a beaucoup "piqué" à Schopenhauer... C'est cela qui intéresse, et non la fête des rois ou le bal des débutantes à L'Hay-les-Roses ! Il faut entrer dans le débat universitaire, rompre avec les images d'Épinal. Vous ne constituerez bientôt même plus une chapelle, mais une sacristie – le fond d'une sacristie. Pardonnez-moi, mais je tiens à être sincère avec vous. Un jour, un chercheur de la Queen University de Belfast m'a écrit car il préparait une conférence sur André Chamson et Robert Brasillach. À présent, il en prépare une autre sur Maurras, c'est venu comme ça ! Peut-être un peu par réaction...C'est évident : dès qu'on l'installe un peu partout, la démocratie, c'est le désordre, le chaos financier et économique et, au final, la guerre.

Ce que je voudrais, c'est la république, dans le sens romain du mot : aristocratique – une oligarchie intelligente. J'en suis arrivé là... Mais la politique, ou la philosophie politique, a commencé pour moi quand j'allais m'instruire 33 rue Saint-André-des-Arts, là où ma fille a maintenant ses bureaux, et qui était le lieu intellectuel de Paris par excellence : l'Institut des étudiants d'Action française.

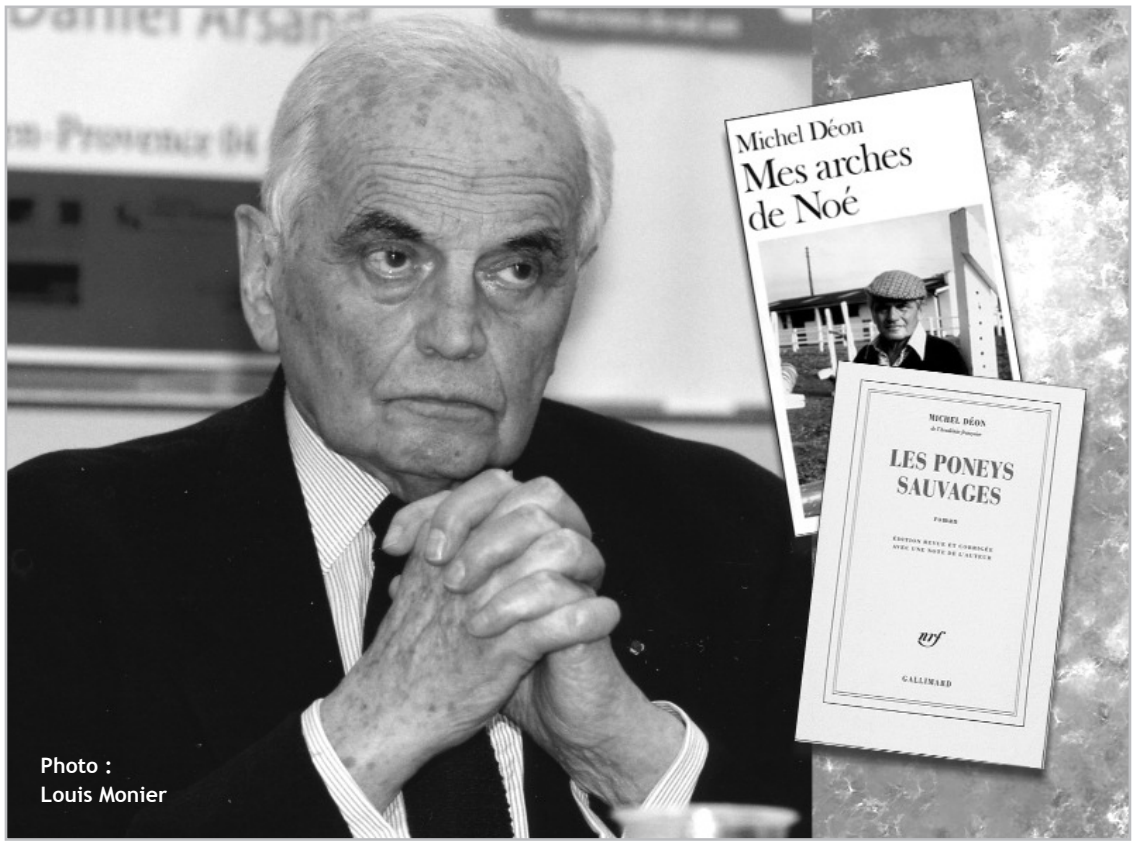

Photo : Louis Monier

Vous avez eu pour parrain François Perrier, le futur comédien...

François était l'un des rares boursiers du lycée Janson de Sailly. Je me suis lié avec lui. Il lisait *L'AF*. Cela dans les années 1933-1934. Mon père aussi lisait *L'AF* ; et Maurras, et Bainville. Le 7 février 1934 au matin, nous étions émus, nous savions qu'il s'était passé quelque chose... François me dit : « *tu as compris maintenant* » et me tendit ma carte de lycéen d'Action française. C'est lui qui m'a inscrit.

Le premier texte que j'ai lu de Maurras fut *L'Avenir de l'intelligence*. Il faut dire que tous ses livres étaient dans la bibliothèque de mon père. J'ai découvert ensuite des ouvrages un peu anecdotiques : *Au signe de Flore*, *Quatre nuits de Provence* (très joli) ; puis évidemment *Anthinéa*. J'aime beaucoup *La Musique intérieure*, offert par ma mère lorsque j'ai eu seize ans.

La première fois que j'ai vu Maurras, ce fut probablement lors d'une expédition du dimanche, lorsque nous prenions le train et que nous partions, trois cents ou quatre cents galopins, pour Saint-Germain-en-Laye. Nous allions écouter Maurras et sans doute faire la claque ! On chantait la *Royale* dans les gares pour impressionner le personnel de la SNCF, en plein Front populaire. Les discours de Maurras étaient audibles, mais un peu trop "intello". Je me souviens d'une réunion à la Mutualité où Daudet parlait après lui. Tout le monde sait qu'il était meilleur... Lorsqu'il prenait la parole, c'était la drôlerie, l'improvisation, le mot qui claquait – le bonheur ! Évidemment, la surdité coupait Maurras du monde.

Comment êtes-vous devenu secrétaire de rédaction de *L'Action Française* ?

J'appartenais à l'armée d'armistice – celle de 100 000 hommes, d'après Rethondes. J'ai rencontré François Daudet qui m'a invité à rédiger un article sur cette armée dont on connaissait mal le rôle : elle était déployée sur la ligne de démarcation, dans les gares... Cet article, je l'ai signé Miles, et il a paru à Lyon où était repliée *L'AF*, comme beaucoup d'autres journaux. J'avais écrit deux grands articles, dont le second n'a pas été publié parce que j'y faisais l'éloge de De Lattre, qui venait d'être arrêté – le poids de la censure, évidemment. Démobilisé, j'ai remplacé à *L'AF* Jacques Durand, un type très bien, en novembre 1942, au moment de l'occupation de la zone sud.

Le secrétaire de rédaction écrit des articles s'il le veut, mais c'est lui, surtout, qui récolte la copie de tous les rédacteurs, puis qui la prépare, cherche le titre, organise la mise en page. À Lyon, le journal d'AF était très réduit. Étaient présents Auphan, Noël Boyer, puis, en 1943, Roger Joseph, qui était aussi secrétaire de rédaction. Je m'occupais particulièrement de la copie de Maurras et des éditoriaux voisins. Le tirage était très limité. Il fallait inclure des articles obligatoires. À l'AF, on trichait en les plaçant en tout petits caractères ! L'encre de l'Occupation bavait toujours un peu... Avec un peu de chance, ils en devenaient illisibles.

Maurras avait un chauffeur à Lyon, et un policier armé pour le protéger des attentats. Un soir, la voiture a été mitraillée très sérieusement, et le chauffeur blessé assez gravement. Maurras n'était pas dans la voiture, mais il a fallu désigner un nouveau chauffeur. Autant vous dire qu'on trouvait peu de volontaires ! J'ai dit alors à Auphan : « *Écoutez, moi je peux le faire, aller chercher le patron, je conduis depuis l'âge de dix-huit ans.* » Les trois derniers mois, j'ai donc fait la navette pour l'amener au journal. Le matin, j'allais tôt au journal voir les dépêches tombées, avant huit heures. Ensuite, j'allais le chercher vers 10 h 30 – 11 heures. J'entrais dans son appartement, m'approchais du lit. Je le voyais dormir. Je le réveillais en lui touchant le bras, car le bruit, bien sûr, ne le dérangeait pas (il ne prenait pas conscience des bombardements à Lyon). Il était là, dans son lit, en chemise de nuit, la barbe en pointe. Je suis resté longtemps car je l'aimais bien... Mon père était mort en 1933... Cela a dû jouer dans mon attachement.

Maurras déjeunait parfois avec nous, mais rarement. On ne parlait pas politique : il récitait des poèmes. Il n'était pas un homme de table ou de banquet. Ce n'est jamais facile quand on n'entend pas bien. On prend la parole tout le temps, ou bien on se tait et on reste dans son coin. Mais de lui se dégageait toujours du charisme.

La dernière fois que je l'ai vu, c'était en le reconduisant du journal jusqu'à chez lui, et je lui ai dit : « *Monsieur, vous avez là une femme, chez vous, qui s'occupe très bien de vous, ne sortez pas dans la rue, s'il vous plaît, j'ai des ordres précis de M. Pujo.* » Il ne m'a, bien sûr, pas répondu, et m'a simplement donné l'accolade. Je suis rentré au journal, où il avait oublié un dossier. Je le lui ai rapporté aussitôt en voiture. Lorsque je suis arrivé devant chez lui, il était dans la rue ; il allait voir son ami Rambaud. J'ai pris un air accablé et je lui ai dit « *Rentrez !* » Je l'aimais bien, et il m'aimait bien.

L'intérêt de l'Action française, je le dis après coup et avec le recul de l'histoire, aurait été de cesser la publication en juin 1940. Un type comme Bainville aurait procédé ainsi. Bainville connaissait trop l'Allemagne pour deviner le statut fragile donnée à la France vaincue. Le grand désastre de l'Action française, c'est la mort de Jacques Bainville en 1936. Au nom de l'Académie française, c'est d'ailleurs moi qui ai eu l'honneur de poser la plaque sur sa maison natale à Vincennes.

Après avoir travaillé à *L'AF*, n'était-il pas difficile de faire carrière à Paris, ou vous êtes arrivé à l'été 1944 ?

Un journaliste qui s'était trouvé à Lyon et qui était revenu lui aussi à Paris, Lionel Hart, un type très bien, m'a proposé de travailler dans un magazine, *Radio 44*, qui annonçait tous les programmes de radio, et proposait en plus quelques articles. J'ai dit oui, cela ne me paraissait pas trop compliqué. Quelques jours après mon arrivée dans la capitale, j'ai donc été recruté.

À la mort de Maurras, en 1952, je travaillais à *Match*. J'avais une voiture de sport... J'avais proposé à Laudenbach d'aller nous recueillir à Tours sur sa dépouille. Le matin, la radio annonçait la neige, le verglas. Nous avons donc pris le train, où nous avons trouvé Bernard Grasset et un type très curieux, qui s'appelait Michel Mourre et qui, un an auparavant, vêtu d'une bure, était monté en chaire à Notre-Dame, un peu avant l'office, pour crier « *Dieu est mort* ». Mais lui aussi était maurrassien ! Bien des années plus tard, c'est moi qui ai prononcé le discours sur la tombe de Roquevaire lors du rachat du Chemin de Paradis par la mairie de gauche de Martigues pour un franc symbolique. Une vraie fidélité, assurément !

Peut-on dire que vous êtes le dernier maurrassien de l'Académie française, notamment après la mort de Jean Dutourd ?

Ce n'est pas que d'être désigné comme maurrassien me déplaise ou me dérange – au contraire même. Je cherche simplement à retrouver à l'Académie ceux qui ont lu Maurras. Probablement Jean-Luc Marion, le philosophe, qui était un disciple de Boutang, même s'il le renie un peu maintenant. Il n'était peut-être pas royaliste, mais un peu maurrassien. En revanche, Dutourd n'était pas maurrassien, il faut récuser cela. Ronchon, si vous voulez ! Très intelligent, très au fait des choses, un bon écrivain. Mais demeure un élément incompatible : son gaullisme frénétique. Pour moi, les choses ne sont pas si simples... Pour Dutourd, ce n'était pas une posture mais un choix sincère. Il était l'auteur d'un opuscule, *Moi et De Gaulle*, dans lequel De Gaulle lui disait que lui, Dutourd, avait tout compris de la France de l'Occupation en rédigeant *Au bon beurre*. Je pense, pour ma part, que *La Traversée de Paris* de Marcel Aymé recèle bien plus d'acuité que le livre du regretté Jean. Nous nous échangions de petites piques, des vers boiteux, des réflexions comme ça, comme deux collégiens qui s'ennuient !

Quelles sont vos dernières lectures, les ouvrages que vous aimeriez conseiller ?

Parmi mes lectures récentes, je vous recommande le *Brasillach* de Philippe Bilger, l'avocat général de la cour d'appel de Paris, auteur d'une réflexion tout à fait intéressante sur le procès de Robert Brasillach. Par ailleurs, je viens de terminer une biographie de Malaparte, par une un ambassadeur italien à l'Unesco qui écrit en français ; son livre de 600 pages est remarquable. Enfin, je vous conseille l'*Ignace de Loyola* de François Sureau, un formidable ouvrage. ■

Propos recueillis par Marc Savina

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0415I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo